

LES 'GRANDS-BLANCS' DE LA GUADELOUPE : HISTOIRE DES LANGUES, SOCIOLINGUISTIQUE ET PHONOLOGIE

1. Introduction¹

Avant de renvoyer aux langues, le terme *créole* a d'abord désigné des personnes : il ne s'agissait toutefois pas des locuteurs prototypiques du créole, comme on pourrait peut-être le penser – donc les esclaves noirs – mais des colons blancs nés dans les colonies². Le langage de ces *Créoles blancs* ou *Blancs créoles*³, comme on les appelle aujourd'hui pour éviter des confusions, attire l'intérêt des linguistes depuis longtemps, car ils espèrent y trouver des indices pour la genèse des créoles : ces variétés montrent en effet jusqu'où peut aller le changement interne du français parlé, loin de la pression normative (de l'écrit) – mais sans le contact extrême avec les langues africaines sur les plantations, qui est considéré comme le facteur central de la créolisation⁴.

C'est dans cette perspective que peuvent être analysés les idiomes des *poor whites* de la Louisiane (cf. Neumann 1983, Klingler 1998), des *Petits Blancs* de Saint-Barthélémy (cf. p. ex. Lefebvre 1976, Maher 1990, Calvet / Chaudenson 1998), des *Saintois* de Terre-de-Haut des Saintes, tout près de la Guadeloupe (cf. l'ALPA 2009 et Pustka / Glose en préparation), ainsi que ceux des *Petits Blancs des Hauts* de la Réunion (cf. l'ALR 1984 et Gueunier 1982)⁵. Ces données sont complétées par une comparaison des créoles avec les variétés de français parlé du XVII^e et XVIII^e siècle en France (cf. notamment Thurot 1883 pour la phonologie ; cf. section 4), en particulier avec les variétés des colons (cf. p. ex. Gulyás 2004 sur les journaux de bord), ainsi qu'avec les variétés nord-américaines du français (cf. Vintila-Radulescu 1970, Chaudenson 1973, Poirier 1979, Bollée 1987, Brasseur 1997, Thibault 2008 et 2009) – même s'il ne faut jamais perdre de vue les différences entre les colonies (cf. section 2.1).

À côté, il existe une deuxième catégorie de Blancs créoles qui, pour sa part, semble être tombée dans l'oubli : les descendants des anciens maîtres des plantations, qu'on les appelle *Békés* en Martinique, *Grands-Blancs* en Guadeloupe, à l'île Maurice⁶ et aux Seychelles ou *Gros-Blancs* à la Réunion (cf. Lara [1921] 1999 : 38 ; Leiris 1955 : 19 ; Desse 1997 : 593, 611 ; DECOI, s.v. *blanc*, et section 2.3). On devrait théoriquement trouver de telles communautés dans toutes les aires créolophones – mis à part Haïti

¹ Je tiens à remercier le DAAD et la fondation Thyssen pour le financement de mes voyages de recherche en Guadeloupe en 2004 et 2007 lors desquels j'ai pu établir le corpus analysé, ainsi que le programme ERASMUS pour une bourse de mobilité d'enseignants qui m'a permis de présenter mes recherches en 2014 à l'université des Antilles-Guyane en Martinique. Un grand merci à André Thibault pour la lecture très attentive de cet article.

² Fr. *créole* < esp. *criollo*, dérivé de *criar* 'élever' (cf. p. ex. Chaudenson 1995 : 3, Hazaël-Massieux 1977 : 261 *sqq.*, Toumson 1996 : 110 *sqq.* ; TLFi, s.v. *créole*).

³ Le terme correspondant *Noi créole*, apparu entretemps pour marquer l'opposition au *Blanc créole*, est aujourd'hui tombé en désuétude (cf. Hazaël-Massieux 1977 : 263).

⁴ Dans ce contexte, il faudrait mentionner la théorie de la semi-créolisation établie par Holm 2001, entre autres pour la Réunion et le Brésil.

⁵ D'autres communautés de *Petits Blancs* (pauvres et peu instruits) qui mériteraient d'être pris en compte par la linguistique sont notamment les *Blancs-Matignon* (cf. Bonniol 1992 : 122 *sqq.*, Michaux-Vignes 1995) et les *Désiradiens* (cf. Bariteau 1972, Bonniol 1992 : 159 *sqq.*, Bonniol 1981) de la Guadeloupe.

⁶ À l'île Maurice, l'ancien ministre des Affaires étrangères Jean Claude de L'Estrac prend la défense de ce groupe dans une bande dessinée parue récemment (2009), *L'île Maurice racontée à mes petits-enfants*.

depuis l'indépendance en 1804 (cf. Hazaël-Massieux 2008 : 396). Mais en Guyane aussi, les Blancs créoles auraient « pratiquement disparu », selon Mam Lam Fouk (2000 : 146). Aux Antilles se présente une situation tout à fait différente : ici, ces communautés ont produit des personnages historiques éminents comme Joséphine de Beauharnais (1763-1814), première épouse de Napoléon (Martiniquaise), ou Saint-John Perse *alias* Marie-René-Auguste-Alexis Léger (1887-1975), prix Nobel de littérature (Guadeloupéen). Aujourd'hui, leur part de la population peut être estimée à 1 ou 2% pour la Guadeloupe (3% pour les Blancs créoles en général sans distinction entre Grands-Blancs et Petits-Blancs), à côté de 86% de Noirs, 9% d'Indiens et 2% de Métropolitains (cf. Frémy / Frémy 2005 : 2009) ; un recensement dans les années 1960 pour la Martinique en arrivait à 1% (cf. Kováts-Beaudoux ([1969] 2002 : 9, 62 *sqq.*).

Alors que les Grands-Blancs sont connus comme étant les auteurs des premiers témoignages du créole dont nous disposons, car pendant longtemps eux seuls avaient accès à l'apprentissage de l'écriture (cf. Hazaël-Massieux 2008 : 17), leurs propres variétés n'ont jamais été objet d'une analyse linguistique. Ce silence s'explique entre autres par un tabou très général, tout à fait indépendant des sociétés (néo-)coloniales, le tabou envers les hautes couches de la société, tel qu'il est bien connu de la sociologie européenne :

Les travaux sur la haute société sont rares, laissant dans l'ombre privilèges et privilégiés, et ce pour des raisons plutôt mauvaises que bonnes : la rareté des financements susceptibles de permettre de tels travaux, mais aussi la difficulté inhérente au fait de mener des investigations auprès d'agents qui occupent des positions dominantes, qui disposent de pouvoirs étendus et remettent ainsi le chercheur à sa place, dominée. (Pinçon / Pinçon-Charlot 2000 : 4 *sqq.*)

Ce biais concerne la (socio-)linguistique autant que la sociologie (cf. p. ex. Lyche / Østby 2009 par rapport au manque d'études sur la prononciation de la haute bourgeoisie parisienne).

Depuis la grève générale en 2009 aux Antilles, on observe néanmoins un intérêt croissant de la part du grand public français au moins en ce qui concerne l'« aristocratie blanche » (Levillain 2002 : vii) qui semble toujours 'régner' sur la Martinique – et pas seulement sur elle. Un reportage télévision, « Les derniers maîtres de la Martinique » de Romain Bolzinger, diffusé le 6 février 2009 sur *Canal+*, a fait scandale dans ce contexte et déclenché toute une série de dossiers de presse (cf. section 2.2). Ainsi n'est-ce certainement pas un hasard si le dernier polar de Raphaël Confiant, *Bal masqué à Békéland* (2013), pénètre justement dans ce milieu, déjà porté à la connaissance du public par *La grande Békée* (1989) de la part d'une romancière issue elle-même de ce milieu, Marie-Reine de Jaham (cf. aussi le film TV de 1997).

Néanmoins, au niveau scientifique, la seule référence reste jusqu'à maintenant la thèse pionnière de l'anthropologue Kováts-Beaudoux 1969 (publiée trente-trois ans après sa soutenance, en 2002), sur les Békés de la Martinique. Pour la Guadeloupe, une étude comparable n'existe pas¹. Le présent article constitue donc une première approche de cette communauté inexploitée, du point de vue identitaire autant que linguistique. Il se base sur une pré-enquête constituée de huit entretiens qualitatifs, effectués en 2004 et 2007. Les locuteurs interviewés sont cinq femmes et trois hommes de trois générations, recrutés selon le principe de la boule de neige, dans deux réseaux familiaux et amicaux autour des locutrices F3a et F8 (cf. figure 1), que j'avais rencontrées lors d'autres recherches sur place. Dans le souci de garantir l'anonymat des enquêtés (qui se sont exprimés très ouvertement sur des sujets tabous, comme le racisme et l'endogamie ; cf.

¹ Pour d'autres communautés blanches dans la Caraïbe, cf. Johnson/Watson 1998.

section 2.2 et 2.3) dans un groupe numériquement si restreint et souvent nommé connu, je ne donne pas ici d'informations trop détaillées sur leur lieu d'habitation, leur âge et leur métier. Reste à préciser que le français est la première langue de tous les locuteurs (*cf.* section 3.1), ce qui est rare parmi les Noirs du même âge (*cf.* Pustka 2007a, b). Les rencontres se sont faites chez les enquêtés, ce qui m'a permis d'avoir aussi une impression de leurs lieux et modes de vie : d'anciennes habitations au milieu des champs de cannes ou de bananes (pas toujours de haut standing) jusqu'aux terrasses donnant sur la marina, avec des peintures d'ancêtres nobles aux murs, parfois entourés de domestiques servant le thé ou l'apéritif. Les entretiens, auxquels souvent d'autres membres de la famille ou des amis étaient présents, ont suivi un questionnaire semi-structuré sur l'histoire de la famille, le comportement social et l'utilisation du créole et du français. Avec entre 20 et 74 minutes pour chaque interview, le corpus total est d'une longueur de 5 heures et 52 minutes (*cf.* figure 1).

Code ¹	Décennie de naissance	Sexe	Milieu professionnel	Arrivée de la famille	Relations entre les informants	Année de l'entretien	Durée de l'entretien
F3a	1930	F	distillerie	milieu du 19 ^e	amie de M3, F3b et F3c	2004	1h14 min
M3	1930	M	commerce en gros	(non renseignée)	ami de F3a, époux de M31	2007	35 min
F3b	1930	F	commerce en gros	après la Révolution	amie de F3a, épouse de M3	2007	20 min
F3c	1930	F	commerce en gros	1670	amie de F3a	2007	38 min
M5	1950	M	distillerie	1735	père de F8	2007	39 min
F3d	1930	F	distillerie / plantation de bananes	après la Révolution	cousine de M5	2007	41 min
F8	1980	F	études	1735 ; mère métro	fille de M5	2007	48 min
M8	1980	M	automobile	1750 ; mère métro	ami de F8	2007	57 min

Tableau 1 : Description des locuteurs interviewés

La présentation des Grands-Blancs de la Guadeloupe se fera en trois étapes. Dans un premier temps, nous allons voir comment ce groupe s'est constitué au fil du temps et comment il se distingue encore aujourd'hui du reste de la population guadeloupéenne (*cf.* section 2 : « Histoire et société »). Ensuite, nous allons aborder la question de l'usage des deux langues – français et créole – dans cette communauté, en fonction des générations, des sexes et des situations (*cf.* section 3 : « Sociolinguistique »). La section 4 (« Phonologie »), finalement, sera dédiée aux particularités de la prononciation du français, notamment à la caractéristique majeure de l'« accent créole », bien connue depuis des siècles : l'affaiblissement du *r*.

2. Histoire et société

¹ La lettre majuscule du code indique le sexe ('F' pour 'féminin', 'M' pour 'masculin'), le chiffre la décennie de naissance (p. ex. '3' pour 'années 1930'). Quand un code correspond à plusieurs personnes, celles-ci sont distinguées par les lettres minuscules a, b, c et d.

Selon le stéréotype, les Grands-Blancs descendent des familles les plus anciennes de la Guadeloupe (« *Grands-Blancs*, plantocratie à la tête des habitations esclavagistes », Bonniol 1981 : 17 ; cf. aussi Kováts-Beaudoux 2002 : 64 pour les Békés martiniquais). À y regarder de plus près, l'image est néanmoins plus complexe. Tout d'abord, comme chacun le sait, l'île était bel et bien peuplée avant l'arrivée des Européens, depuis cinq mille ans environ, par les Arawaks. Ceux-ci, pour leur part, ont été chassés au IX^e siècle par les Caraïbes (qui donneront à l'île le nom *Karukera* 'île aux belles eaux'). Mais les Amérindiens furent pour la plupart exterminés, voire envoyés à la Dominique voisine (cf. p. ex. Leiris 1955 : 15 *sqq.*). Alors que cette première précision touche plutôt au niveau symbolique, la suivante est de prime importance pour la sociologie ainsi que pour la linguistique : la classe dominante antillaise est en effet loin de constituer un groupe homogène et fermé depuis les débuts de la colonisation ; elle se caractérise plutôt, de la même manière que les classes dominées d'ailleurs, par des pertes et apports permanents au cours des siècles, auxquels se rajoutent des va-et-vient entre la colonie et la métropole. Pour être honnête, nous ne savons quasiment rien sur les conséquences linguistiques de ces contacts constamment renouvelés – phénomène surtout connu des villes et étant ainsi un des objets privilégiés de la sociolinguistique moderne.

2.1. Contacts avec les Métropolitains

Commençons, pas à pas, par les débuts de la colonisation : Christophe Colomb découvre l'île lors de son deuxième voyage en 1493 et lui donne le nom de *Santa María de Guadalupe de Estremadura*. Mais c'est seulement en 1635 que la *Compagnie française des îles de l'Amérique* prend possession de celle-ci et que la colonisation française démarre (cf. p. ex. Leiris 1955 : 15 *sqq.*). On souligne généralement que les colons proviennent en grande partie du Nord-Ouest de la France et que les dialectes et surtout les français régionaux de ces régions constituent donc des points de comparaison importants pour les créoles – même s'il y a des différences importantes entre les colonies :

On est en général très bien renseigné sur l'origine des Blancs qui s'installent aux colonies (enregistrement des arrivés et des départs, état-civil, etc.). On constate sans surprise que la grande majorité des colons français vient du nord et de l'ouest de la France (à l'ouest d'une ligne Bordeaux-Paris-Lille). À la Réunion, c'est le cas de 73% des chefs de famille entre 1665 et 1715 ; à la Martinique, Normandie, Bretagne, Île de France et Saintonge fournissent 61% des colons. On note qu'il en est de même au Canada où 80 à 90% des arrivants proviennent de ces mêmes régions. (Chaudenson 1995 : 52)

Pour la Martinique, le chiffre de 61% se réfère apparemment à l'époque de 1640 à 1660. Chaudenson 1979 cite en effet David 1973 qui parle de 38% de colons originaires de la Normandie pour l'époque de 1640 à 1660 (17% pour 1670-1700), suivies de la Bretagne et de l'Île-de-France avec environ 9% pour les deux périodes. Le taux provenant de la Guyenne-Gascogne, en revanche, ne s'élève respectivement qu'à 3% et 10%, celui de la Provence à 1% et 3%. L'impact des débuts de la colonisation peut être cependant mis en cause, vu le taux de mortalité important à cette époque et la datation de la genèse du créole à la période allant de 1700 à 1750 (cf. Hazaël-Massieux 2008 : 393). C'est pour cette raison que Benoist (1963 : 257) considère qu'il faut admettre une influence du Sud de la France plus importante :

Mais la part relative des premiers venus a été réduite par la mortalité considérable des premiers temps, ce que confirme l'histoire généalogique des familles actuelles. On doit donc conclure à une origine très mêlée, à laquelle participent tous les types humains rencontrés en France, mais à laquelle la moitié méridionale du pays a apporté une part plus importante que le Nord et surtout que l'Est, du fait du nombre des arrivées en provenance de Bordeaux et de Marseille dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. (Benoist 1963 : 257)

De plus, il n'y a pas unanimité sur les chiffres. Ainsi, pour la Martinique et la Guadeloupe, le Sud de la France pourrait, selon les renseignements des anthropologues et des démographes, jouer un rôle beaucoup plus important qu'admis jusqu'à présent en linguistique. Après l'analyse d'un échantillon de registres paroissiaux antérieurs à 1793, remontant en partie jusqu'à 1660, Houdaille (1974 : 145) en arrive même à une prédominance de l'Aquitaine (25,9%) et de la Provence (12,3%) parmi les régions d'origine des colons. Ne suivent qu'ensuite les régions du Nord-Ouest : Normandie (9,7%), Pays de la Loire (9,3%), Poitou-Charentes (9,0%), Région parisienne (6,8%), Bretagne (4,1%) ainsi que Picardie et Nord (3,3%) (cf. Houdaille 1974 : 145)¹. Il remarque explicitement : « Comparée à la répartition pour Saint-Domingue [l'Haïti actuel ; E.P.], on note ici une plus forte prédominance des Méridionaux (Aquitaine et Provence) » (Houdaille 1974 : 146).

Pour la partie méridionale de la France se pose bien évidemment à cette époque la question des compétences en français, encore plus que pour le nord : combien de colons étaient des locuteurs de français L1, et quel était le niveau de français L2 des occitanophones ?² En distinguant minutieusement les différentes époques de la colonisation, le rôle des différentes régions ne devrait par ailleurs pas être le même pour le créole, probablement relativement fixé après sa genèse jusqu'à l'abolition de l'esclavage (cf. Hazaël-Massieux 2008 : 393), et le français colonial, particulièrement soumis au changement, dû au contact permanent avec la métropole (cf. *infra*). Quant à la (relative) similitude des créoles de la Caraïbe (qui, grâce aux atlas de Fattier 1998 pour Haïti et de l'ALPA 2009 et 2013 pour les Petites Antilles, peut enfin être quantifiée), il faut en outre prendre en compte l'échange d'esclaves inter-îles (cf. Stein 1984 : 97, Hazaël-Massieux 2008 : 393).

L'importance évoquée de l'apport du sud de la France expliquera peut-être pourquoi notre jeune locutrice F8, fille d'un Grand-Blanc et d'une mère de la région parisienne et ayant passé toute sa vie en Guadeloupe, se retrouve souvent classée par des Métropolitains comme venant du Sud de la France. La locutrice F3b donne par ailleurs la même impression, ce qui reste bien évidemment à confirmer dans des tests de perception systématiques. Ces impressions, surprenantes peut-être à première vue, s'expliquent cependant assez bien par les systèmes phonologiques, qui en effet, se chevauchent en partie : dénasalisation des voyelles nasales, 'loi de position' pour les voyelles moyennes (ou au moins une tendance vers celle-ci), réalisation de certaines consonnes finales comme dans *moins* [s], etc. (cf. section 4.1).

Un autre argument s'ajoute aux régions de provenance des colons : leur port de départ, à savoir Bordeaux (alors que Nantes, à 350 kilomètres plus au nord, était le port principal pour le commerce triangulaire des esclaves et des produits coloniaux). Ainsi, Butel (2002 : 116) note-t-il : « Du seul port de Bordeaux partirent ainsi, de 1698 à 1774, treize mille engagés » – qui par ailleurs ne s'installent pas tous définitivement dans les colonies, mais souvent retournent en France au bout de six ans (cf. Butel 2002 : 40). Et encore dans les décennies suivantes, des centaines de nouveaux commerçants viennent s'installer en Guadeloupe (cf. Butel 2002 : 142). La ville de Bordeaux ne peut par

¹ Pour les Saintes, en revanche, Peron (2003 : 77) part d'une provenance des colons du Nord-Ouest de la France.

² Pour cette question, cf. entre autres Brun 1923.

ailleurs être rattachée ni au 'nord' ni au 'sud' de la France (pour cette division de la France dans les représentations des locuteurs, *cf.* Pustka 2011 : 130) ; elle se trouve en effet tout près de la frontière entre langue d'oc et langue d'oïl. Pour la Martinique, Kováts-Beaudoux (2002 : 62) a minutieusement établi la liste des familles arrivées de France jusqu'en 1713 (39%), celles arrivées entre 1713 et 1789 (22%) et celles arrivées plus tard (35%). En plus de ces apports, il ne faudra pas oublier les pertes : en Guadeloupe, les nobles ont en effet été guillotines pendant la Révolution sous Victor Hugues, et une partie d'entre eux s'est réfugiée dans les Grands-Fonds chez les Petits-Blancs avec lesquels ils auraient formé au XIX^e siècle le groupe appauvri des Blancs-Matignon (*cf.* Bonniol 1992 : 122 *sqq.*, Michaux-Vignes 1995). La Martinique pour sa part a vu une diminution de la population des Blancs créoles lors de l'éruption de la Montagne Pelée en 1902, qui avait tué les plus de 26 000 habitants de l'ancienne préfecture de Saint-Pierre (*cf.* Butel 2002 : 430 *sqq.*).

Aux apports et aux pertes s'ajoutent des va-et-vient, dont nos locuteurs sont bien conscients :

(1) M5 : Par contre, il semblerait qu'il y ait eu plusieurs aller-retours. Alors il n'est pas certain que le premier X. qui soit arrivé ici soit vraiment celui qui a fait souche. Parce qu'on trouve trace d'autres arrivages après. C'est un petit peu confus. Même quand on reprend les états-civils, on a du mal à s'y retrouver parce que déjà à l'époque souvent les prénoms étaient les mêmes, euh, les dates n'étaient pas toujours très fiables [...].

Bordeaux était en effet non seulement le port de départ le plus important, mais aussi le port d'arrivée. Ainsi les Grands-Blancs envoyaient-ils leurs fils pour les études en France :

[...] l'éducation des enfants le plus souvent conduite dans le royaume. Partis très jeunes, entre six et dix ans, les futurs planteurs restaient en France pour des études classiques et de droit menées jusqu'à l'âge de vingt ans ou plus [...]. (Butel 2002 : 193 ; *cf.* aussi Butel 2002 : 14, 170 *sqq.*)

Comme les systèmes linguistiques des locuteurs sont encore assez souples pendant l'enfance et l'adolescence, ces séjours en France ont à coup sûr exercé une influence linguistique importante sur ces individus. Il reste cependant à éclaircir combien de familles avaient les moyens de se payer ces séjours en métropole et combien de leurs fils y étaient envoyés, afin de pouvoir estimer leur importance quantitative au sein de la communauté. Indépendamment de ces questions ouvertes, l'importance qualitative de ces locuteurs semble assurée du fait du haut prestige de leur position économique et politique dans la société coloniale après leur retour, qui impliquait des contacts multiples (pour la Martinique, *cf.* Butel 2002 : 170 *sqq.*) et qui laisse supposer une influence sur les locuteurs restés sur place.

Un exemple pour ce parcours nous est donné par une de nos locutrices, en référence à son mari :

(2) F3d : [...] mon mari était le quatrième [...] à l'âge de dix ans, son père avec ses deux frères, d'ailleurs, il avait d'autres frères, ils envoyaient en, à Bordeaux, ils les avaient envoyés en pension à Bordeaux. Ils sont restés là pendant dix ans, et à cette époque-là, vous savez, il y avait pas des gros moyens ni rien, on les a envoyés, ils sont jamais revenus hein. Ils sont jamais re/, mon mari, lui, il est revenu à dix-huit ans, parce que son père lui a dit, il était parti à dix ans, son père lui a dit : 'Faut que tu reviennes maintenant, tu viens m'aider, sur la propriété.' Tandis que les autres, ils sont restés. Donc il y avait le frère aîné, qui est revenu marié, père de famille hein. Mais ils étaient pas revenus avant. Et aussi le deuxième. Voilà, ils étaient quatre garçons, donc ils, ouais, ils ont tous fait leurs études, ils ont, ouais, à Bordeaux, à Bordeaux chez les, des frères.

Contrairement aux garçons qui étaient envoyés en France pour les études, les filles restaient généralement sur place. Cette différence entre les sexes par rapport au critère de mobilité – hommes mobiles, femmes immobiles – devrait avoir des répercussions sur la langue, comme elles sont bien connues de la dialectologie (cf. Jaberg / Jud 1928 : 189) : de telles habitudes migratoires mènent en effet à ce que les femmes parlent d'une manière plus archaïque, raison pour laquelle elles sont les témoins privilégiés quand on s'intéresse à la reconstruction d'états plus anciens de la variété en question.

Ces séjours des jeunes hommes blancs créoles en France ont encore une autre conséquence : des mariages avec des Métropolitaines (p. ex. dans le cas de notre locuteur M5 ; cf. aussi Kováts-Beaudoux 2002 pour la Martinique). En général, ce chemin restait également réservé aux garçons, comme en témoigne une autre locutrice :

(3) F3a : Mon père a dit : 'Si on l'envoie en France, elle va perdre sa virginité.' [...] Le pays des pertitions.

Aujourd'hui, les mœurs ont changé – et ceci depuis un certain temps déjà. En effet, à partir de l'abolition de l'esclavage en 1848, non seulement les Blancs créoles envoient leurs enfants pour les études en France (et aussi à l'étranger, notamment aux États-Unis ; cf. Beniamino / Baggioni 1996 : 156 pour les Grands-Blancs de la Réunion), mais également la bourgeoisie noire – avec des hommes et femmes de lettres célèbres comme Aimé Césaire (Martinique) et Maryse Condé (Guadeloupe). Depuis la départementalisation, les départs s'étendent jusqu'aux couches sociales défavorisées, des migrations de travail étant même systématiquement organisées par le BUMIDOM¹ entre 1963 et 1982. Dans ces derniers temps, les flux de migration se sont inversés : la re-migration des 'négropolitains' devient de plus en plus importante (cf. Pustka 2007a). Mais aussi du côté des Blancs, les apports en provenance de la métropole se sont diversifiés depuis la départementalisation, et il reste à étudier sous quelles conditions et après combien de générations on passe aujourd'hui du statut de *métro(politain)* ou *Blanc-France* à celui de *Blanc créole* ou *Blanc-Pays* (pour ces ethnonymes, cf. Hazaël-Massieux 1977 : 262 et section 2.3). L'école et les médias de masse ont en outre contribué à une diffusion des comportements métropolitains, y inclus le langage, même si cette influence ne devrait pas non plus être surestimée, le contact face-à-face restant primordial pour le changement linguistique. En dernier lieu s'ajoute le tourisme – et plus récemment les longs séjours hivernaux des retraités –, emmenant pour des périodes plus ou moins longues des Européens – surtout des Français de métropole – en Guadeloupe.

Mais revenons aux anciens temps. Soucieux de l'éducation des filles, auxquelles avaient jusqu'alors enseigné des précepteurs, les colons fondèrent en 1822 le premier établissement scolaire en Guadeloupe : le 'Petit Versailles'² à Basse-Terre, destiné aux filles de six à seize ans. Il avait été mis en place par les sœurs de Saint-Joseph de Cluny, venues directement de France, de Cluny en Bourgogne pour être plus précis – une région peu importante jusqu'alors apportera donc son français en Guadeloupe (cf. Abou 1988 : 27 sqq., <http://www.versailles971.fr/>). Le fait que le premier établissement scolaire en Guadeloupe accueillait justement des filles suggère par ailleurs qu'un nombre important de garçons était envoyé en métropole, pour lesquels le problème de l'éducation ne se posait donc pas. Un deuxième établissement sous la direction des religieuses du même ordre est l'externat Saint-Joseph de Cluny à Pointe-à-Pitre, qui

¹ BUMINDOM = Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'outre-mer.

² Le nom de *Petit Versailles* rappelle le surnom de l'ancienne capitale martiniquaise Saint-Pierre, à savoir le *Petit Paris*.

ouvrira ses portes en 1860 (cf. <http://externat-sjc-pap.com/>). Jusqu'à nos jours, ces établissements catholiques¹ sont très prisés dans la communauté des Grands-Blancs. Pour les années 1950, Leiris note :

[...] les établissements secondaires catholiques de la Guadeloupe recrutent essentiellement leur clientèle dans le milieu blanc créole (qui répugna longtemps à envoyer ses enfants au lycée, à cause de son caractère démocratique en même temps que laïque) et dans la bourgeoisie de couleur. (Leiris 1955 : 70)

Nos quatre informatrices nées dans les années 1930 sont toutes passées par l'un ou l'autre de ces deux établissements ou même les deux :

(4) F3a : [...] on était dans une euh, une école religieuse et qui était tenue par des sœurs, qui était en général métropolitaines d'ailleurs. Les sœurs étaient métropolitaines, elles arrivaient de France. C'étaient les sœurs de Saint-Joseph de Cluny qui arrivaient de France [...].

(5) F3b : J'étais dans une école privée, chez les religieuses.

E : [...] Et les religieuses, elles venaient d'où ?

F3b : Ah, de métropole. [...] Il y en a eu quelques-unes quand même, il y en a eu deux ou trois que j'ai connues Guadeloupéennes, hein, des, des, oui, qui enseignaient aussi.

(6) F3c : Alors moi j'ai fréquenté le pensionnat de Versailles à Basse-Terre. C'est tout.

E : Et les religieuses, c'est, c'est des, des femmes d'ici ou des Métropolitaines ?

F3c : Ben, il y avait des Métropolitaines et quelques personnes d'ici aussi. Mais à, à, à mon époque, il y avait, c'était surtout, enfin, il y avait certaines, mais à mon époque, c'est surtout des, des Métropolitaines.

(7) F3d : Au début, [...] on a eu une institutrice. [...] C'était une cousine. [...] Alors, à l'école, je suis partie à ce moment-là à Pointe-à-Pitre. À dix ans, ouais, je suis partie à dix ans à Pointe-à-Pitre. J'étais donc pendant une année en pension chez ma grand-mère, et nous étions en classe chez les religieuses, euh, de Saint-Joseph de Cluny. Et puis ma grand-mère s'est trouvée malade, fatiguée, donc on nous a mis à Versailles, donc euh Versailles, le collège de Basse-Terre.

Arlette Blandin-Pauvert (*1913), dans sa chronique familiale *Au temps des mabos*, témoigne elle aussi de ces deux parcours, le 'Petit Versailles' pour les filles, le passage par Bordeaux pour les garçons :

Eugénie et Alice, vingt et dix-huit ans, faisaient leurs études au couvent des religieuses de Saint-Joseph de Cluny, institution fondée en 1822, qui réunissait les jeunes filles du meilleur milieu guadeloupéen. (Blandin-Pauvert 1986 : 10)

Adrien et Maurice, quatorze et quinze ans, entraient, introduisant leurs cousins Desmarais arrivés comme eux d'un collège de Bordeaux afin de revoir leurs parents après une séparation de bientôt quatre ans.

Les voyages maritimes effectués par clipper rapides, pour l'époque – puisque la traversée ne durait qu'un mois – représentaient un sacrifice pécuniaire considérable et très peu fréquent en ces temps. Il arrivait qu'un fils de famille, parti après sa première communion, ne revienne au pays qu'à l'âge d'homme. (Blandin-Pauvert 1986 : 20)

Alors que ces différents rapports avec la métropole sont importants pour estimer l'impact du français métropolitain sur le français colonial des Grands-Blancs,

¹ La religion catholique constitue par ailleurs une caractéristique, bien que pas exclusive, des *Grands-Blancs* (cf. Leiris 1955 : 137 et Kováts-Beaudoux [1969] 2002 : 99 pour la Martinique). À l'église même, Blancs et Noirs se trouvaient pendant longtemps séparés, concernant l'emplacement de leurs sièges et le moment de la communion (cf. Leiris 1955 : 139), parfois aussi la messe tout entière (cf. Lara [1921] 1999 : 70).

l'influence du créole peut être retracée quand on regarde de plus près les rapports avec la population noire sur place.

2.2. Contacts avec les Noirs

Les contacts avec les Noirs au pays même s'avèrent au moins aussi complexes que les contacts avec les Métropolitains. Ici, on peut *grosso modo* distinguer trois phases : dans la *société d'habitation* des débuts de la colonie (Chaudenson 1995 : 50 *sqq.*, d'après Roget 1978), Noirs et Blancs vivent et travaillent ensemble. Ils cultivent entre autres le coton, le tabac, le café, le cacao et aussi la canne à sucre. À cette époque, les alliances entre hommes blancs et femmes noires étaient tolérées, ce qui s'explique entre autres par le fait que les femmes ne constituaient qu'un quart de la population blanche. La scission entre Noirs et Blancs se fait seulement ensuite, avec la mise en place de la monoculture de la canne à sucre et l'augmentation massive du nombre d'esclaves – et aussi avec l'arrivée des 'filles du roi', qui – comme au Québec – comblaient le manque féminin (*cf.* aussi Lara [1921] 1999 : 38 *sqq.*, Kováts-Beaudoux 2002 : 26, Houdaille 1981 : 270). En 1685, le Code Noir interdit les mariages mixtes – et c'est à partir de ce moment-là que Chaudenson (1995 : 64) situe la *société de plantation* (qui durera jusqu'à l'abolition de l'esclavage en 1848). C'est aussi l'époque à laquelle on date la genèse du créole (entre 1700 et 1750 selon Hazaël-Massieux 2008 : 393 ; *cf. supra*). La troisième phase enfin est celle de l'après-esclavage, où il n'y a plus d'interdit juridique : tout de même, on assiste alors à un enfermement racial des Grands-Blancs (ainsi que des Blancs-Matignon pauvres ; *cf.* section 2.1), qui s'explique probablement par le souci de préserver leur statut particulier. Cet enfermement concerne avant tout le mariage ; dans le reste de la vie quotidienne – privée autant que publique –, les contacts avec les autres groupes de la population (aux Noirs se sont entre-temps rajoutés notamment les Indiens) sont fréquents.

2.2.1. L'endogamie entre les Blancs

Juste après la départementalisation, Leiris (1955 : 7) écrit par rapport à l'endogamie : « L'attitude des Blancs créoles vis-à-vis des mariages mixtes n'a guère varié depuis le temps de la colonie ». Cela implique notamment que les 'mésalliances' conduisent à l'expulsion du groupe (*cf.* aussi Kováts-Beaudoux [1969] 2002 : 84 pour la Martinique). D'après ce que nous ont dit les informateurs un demi-siècle plus tard, ce comportement n'a guère changé depuis :

(8) M3 : Mon père me disait : quand tu prendras une épouse, il faut qu'elle soit de la même église, de la même éducation, et de la même race.

Ainsi trouve-t-on chez Levillain (2002 : xiv) la remarque suivante : « Dans le milieu des planteurs blancs, on vit et on se marie entre cousins ». Un témoignage qui va dans le même sens a fait récemment scandale dans le reportage télévisé « Les derniers maîtres de la Martinique » (*cf.* section 1). Le Béké Alain Huyghues-Despointes (*1926), directeur de l'entreprise *Antilles Glaces* (produisant entre autres les marques *Floup* et *Caresse Antillaise*) y déclare :

(9) Alain Huyghues-Despointes (*1926) dans « Les derniers maîtres de la Martinique » (transcription E.P.) :
Quand je vois des familles métissées, enfin B/, Blancs et Noirs, les enfants s/, sont d'une couleur différente. C'est-à-dire qu'il y a pas d'harmonie. Il y en a qui sont avec des cheveux comme moi, il

y en a qui sont avec des cheveux crépus, dans la même famille, avec des couleurs de peau différentes. Moi, je trouve pas ça bien, c'est pas. Nous non, on a voulu préserver la race.

Le témoin ayant parlé dans ce contexte également des « bons côtés » de l'esclavage, des procès juridiques s'en sont suivis depuis (cf. p. ex. Golliou 2011, Koda 2013).

Dans l'attente d'études systématiques sur le comportement matrimonial des Grands-Blancs de la Guadeloupe, aujourd'hui comme dans le passé¹ (cf. le recensement de Kováts-Beaudoux [1969] 2002 pour la Martinique), nous ne pouvons que reproduire l'impression de nos deux jeunes informateurs, F8 et M8, disant que les mariages des Grands-Blancs (qu'ils appellent *Békés* ; cf. section 2.3) avec des Métropolitains deviendraient de plus en plus courants, tout les deux ayant eux-mêmes une mère métro (cf. tableau 1) :

(10) M8 : Euh, jusqu'à maintenant, les m/, les, les euh, les Békés ont tendance à, à se marier avec des Métros maintenant. Parce que avant, on avait toujours euh, les, les Békés se mariaient entre eux, mais maintenant il y a une diversification. [...] Je pense que les, les Blancs, euh, les Békés ici, ils voudront pas se marier avec des Noirs, sachant que ils, ils se, ils ont eu, euh, ils ont un rapport, euh, le, le Blanc, il y a un rapport de force entre, entre les Noirs. [...] C'est, euh, c'est pas du, du fascisme, c'est, euh, c'est une question de fierté, et même d'image. Parce que ils sont très blancs, euh, c'est très noble, ils sont très, ils vont pas euh salir leur image, pour eux, les Noirs, ils les traitaient comme des chiens avant. Donc euh, je, oui, au niveau de l'image, ça, au niveau de la famille même, ils vont pas accepter qu'un Noir sorte, ou qu'un Blanc sorte avec un Noir. [...] Il y a une minorité quand même, ça commence, il y a des Békés qui sortent avec des Noirs, mais c'est très rare. [...] Les, les Blancs qui ont tendance à sortir plus avec les Noirs, ce sont les Blancs, les Métros.

Tout en admettant ce comportement, les locuteurs précisent qu'ils ne le jugent pas comme raciste, ce qui a déjà été observée par Kováts-Beaudoux ([1969] 2002 : 103) pour les Békés martiniquais :

Plusieurs de nos informateurs nous ont affirmé qu'ils étaient opposés aux mariages interraciaux non par racisme, mais parce que de telles unions sont vouées à l'échec a priori, la différence de mentalité entre les époux étant trop grande et la pression sociale qui s'exerce sur de tels couples finissant par les écraser. [...] Il ressort donc nettement que les Créoles s'efforcent de rationaliser leur attitude envers les mariages interraciaux mais qu'en motivant leur refus par la pression sociale qui s'exerce sur de tels couples, ils sont à la fois les victimes et les participants actifs de cette pression sociale. (Kováts-Beaudoux [1969] 2002 : 103)

La remarque suivante de l'écrivain martiniquais Patrick Chamoiseau, parue dans un article de presse récent, va dans le même sens :

Le discours est désormais antiraciste, convivial, mais les faits sont là : ils se marient entre Blancs, ils vénèrent les enfants blonds. Qu'ils le veuillent ou non, ils restent imprégnés d'une idéologie raciale qui vient directement de l'esclavage. (Patrick Chamoiseau dans *Libération* du 11/08/2000)

Il faut préciser que ce n'est pas la seule race qui semble compter, mais la race en combinaison avec la classe sociale, selon nos enquêtés : les Grands-Blancs ne se marieraient pas plus avec des Petits-Blancs, que ce soient des Saintois ou des Blancs-Matignon, ou avec des Syriens-Libanais, arrivés à la fin du XIX^e siècle et vivant en

¹ Ce type de recherche est aujourd'hui facilité par des généalogies accessibles librement sur internet, où l'on trouve notamment des informations très précieuses sur un certain nombre de grandes familles antillaises. Ainsi, le site de Paul Michaux sur <http://gw.geneanet.org> permet de remonter chez les Huyghes-Despointes (cf. *supra*) jusqu'à Jean Huyghues (1645-1673), marchand d'origine hollandaise, installé à Tobago, dont le fils, Hubert Huygues (1669-1712) arrive en Martinique. Pour Saint-John Perse (cf. *supra*), on trouve entre autre l'ancêtre Pierre Charles Gervais Dormoy (1748-1817), qui part de Paris pour la Guadeloupe.

endogamie dans leur petit groupe de commerçants à Pointe-à-Pitre (cf. Lafleur 1999). Avec tous ces groupes, également blancs du point de vue purement ethnique, il ne semble en effet pas exister de liens particuliers, selon nos informateurs (F3b, F3c), même si de telles déclarations doivent être prises avec précaution, comme nous le rappelle Kováts-Beaudoux ([1969] 2002 : 78). La distinction entre race et classe permet par ailleurs de réévaluer le soit disant ‘racisme anti-blanc’, que l’on pourrait rebaptiser « sentiment antibéké » (*Libération* du 11/08/2000) au moins pour ce qui est de la Martinique. En Guadeloupe, les agressions sont dirigées en revanche moins contre les Blancs créoles que contre les Métros. Du côté des Noirs, il semble donc absolument évident que tous les Blancs ne sont pas non plus mis dans le même panier.

De plus, il est bien connu que l’opposition au mariage interracial n’implique pas une opposition aux relations sexuelles, même si celles-ci ne sont tolérées que dans une direction : les rapports entre hommes blancs et femmes noires.

L’homme a toujours mené une vie très libre. Autrefois, il était courant qu’un homme marié ait officiellement une maîtresse de couleur qu’il installait dans une maison et qui lui donnait des enfants. Le plus souvent, il prenait soin de cette ‘famille parallèle’, veillait à l’éducation de ses enfants naturels qui, par la suite, pouvaient devenir ses employés. [...] Que l’homme créole trompe sa femme est courant, le fait est connu et socialement admis. (Kováts-Beaudoux [1969] 2002 : 98)

À l’inverse, les rapports entre femmes blanches et hommes noirs sont complètement bannis : « La femme a valeur de symbole de la ‘pureté’ de la race blanche et elle permet à cette race de se perpétuer sans ‘souillure’. » (Kováts-Beaudoux 2002 : 99)

Cette inégalité s’inscrit dans tout un complexe d’inégalités traditionnelles concernant les contacts humains avec l’extérieur, non spécifiques aux sociétés (néo-)coloniales. Celles-ci ont des répercussions importantes sur les contacts linguistiques et ainsi sur le comportement linguistique du locuteur en question, et par là enfin sur le changement de la langue. En effet, l’homme blanc a toujours rencontré des Noirs : au travail, parmi les amis et dans ses relations sexuelles. La femme blanche, au contraire, restait isolée au foyer : « le Blanc créole isolait la femme, son épouse, sa fille » (Bangou [1962] 1987 : 97). Bien évidemment, les temps ont évolué. Aujourd’hui, les femmes sont comme les hommes en contact avec la majorité noire de la population – ces contacts sont par ailleurs avancés comme preuves d’une absence de racisme, comme le souligne Kováts-Beaudoux [1969] 2002 pour la Martinique :

Chacun de nos informateurs créoles a insisté sur le fait qu’il n’était pas raciste et que la meilleure preuve du non-racisme du groupe était la vie sociale à la Martinique, où Blancs et Noirs se côtoient, contrairement à ce qui se passe dans d’autres pays. Mais chacun aussi se réservait le même droit d’agir selon la même convenance dans sa vie privée : ‘si nous ne voulons pas les recevoir chez nous, si nous ne voulons pas nous mélanger, aucune loi ne nous interdit d’adopter cette attitude [...]’. (Kováts-Beaudoux [1969] 2002 : 132)

Concernant l’isolement traditionnel de la femme blanche, il faut cependant mentionner une exception : les domestiques (cf. aussi Leiris 1955 : 122).

2.2.2. Des nourrices noires ou indiennes pour les enfants : les *mabos*

Le comportement matrimonial endogame ne devrait pas nous faire oublier que dans l’intimité de son foyer familial, le Grand-Blanc – et la Grande-Blanche ainsi que leurs enfants – se trouvent en contact très étroit avec les autres ethnies, et ce, par leurs domestiques. Pendant l’époque de la *société de plantation*, ceux-ci étaient des esclaves noirs ; aujourd’hui, on trouve aussi des Indiens et des immigrés noirs récents, surtout

des Haïtiens¹. Tous nos informateurs disposent encore à l'heure actuelle d'une cuisinière et d'un jardinier ou en avaient au moins disposé pendant leur enfance.

Le personnage le plus important parmi les domestiques est sans aucun doute la *mabo*, que l'on appelle aussi la *da* (formes tronquées issues respectivement de *ma bonne* et de *dame* selon le témoignage des locuteurs), ce dernier terme étant apparemment le seul utilisé en Martinique². C'est la nourrice qui s'occupe des enfants dès leur plus jeune âge, à qui on attribue le rôle d'une seconde mère ou grand-mère (cf. Blandin-Pauvert 1986 : 9) – ce qui est en effet un argument très fort contre le reproche du racisme, au moins dans la forme sous laquelle on le connaît en Europe :

[...] c'est le rapport entre la Da noire et l'enfant blanc qui [...] constitue le plus grand paradoxe relevé dans la relation entre les deux races [...]. (Smeralda-Amon 2002 : 294)

Comme les *mabos* s'adressaient essentiellement en créole aux enfants – contrairement aux parents qui leur parlaient en français –, leur rôle ne peut être sous-estimé pour ce qui est du développement des compétences linguistiques des Grands-Blancs à travers les siècles (cf. aussi section 3.2) :

Autrefois, pratiquement, chaque famille comprenait aussi la 'Da', nourrice de couleur chargée exclusivement des enfants, qui 'officiait' parfois sur deux ou trois générations successives. Son rôle était véritablement celui d'une seconde mère et, fréquemment elle était plus proche des enfants que la vraie mère. Elle était aimée et respectée, et son influence au niveau culturel (langage, croyances, contes, etc.) a sans doute marqué des générations entières de Blancs. (Kováts-Beaudoux [1969] 2002 : 95)

Notre locuteur M5 donne l'explication suivante, se référant à la famille de son grand-père, lui-même n'ayant pas eu de *mabo* :

(11) M5 : [...] des mabos, c'est-à-dire les vieilles bonnes qui étaient au service de la famille comme les gouvernantes dans les vieilles familles campagnardes françaises, donc euh les mabos qui étaient au service de la famille depuis leur plus jeune âge, qui on peut dire, faisaient quasiment partie de la famille. Et d'ailleurs c'étaient elles qui avaient l'honneur de porter l'enfant euh le jour du baptême. [...] C'était un personnage important.

Pour sa fille, F8, par contre, M5 avait engagé une *mabo* haïtienne, une créolophone quasi unilingue, vivant cependant dans sa propre maison pendant les dix-huit ans qu'elle avait travaillé pour la famille :

(12) F8 : Elle m'a vue à la naissance [...] et c'est resté ma petite maman quoi [...] comme une seconde maman [...]. Elles font un petit peu le ménage, un petit peu la cuisine [...]. On est ses enfants quoi. Donc euh, elle m'a tout de suite appelée pour savoir si j'avais mon bac euh. C'est vraiment comme une deuxième maman.

Ces personnages centraux de la vie quotidienne des Grands-Blancs ont été immortalisés dans la littérature écrite par des Grands-Blancs eux-mêmes, à commencer par Saint-John Perse dans « Pour Fêter Une Enfance » (1907) :

¹ Les Haïtiens représentaient avec 65% la grande majorité des étrangers en Guadeloupe (cf. INSEE 2011).

² Telchid 1997 donne les définitions suivantes : *da/mabo* 'servante qui s'occupait autrefois de tous les enfants d'une même famille', *mabonne* 'femme qui autrefois portait le bébé lors de son baptême. Elle devenait de ce fait la commère de la mère et du père, de la marraine et du parrain'. Dans Ludwig *et al.* 2002, on trouve : *mabo* 'mabo (femme qui a tenu un enfant sur les fonts baptismaux)', *da* 'grand-mère'.

... Ma bonne était métisse et sentait le ricin ; toujours j'ai vu qu'il y avait les perles d'une sueur brillante sur son front, à l'entour de ses yeux – et si tiède, sa bouche avait le goût des pommes-rose, dans la rivière, avant midi. (Perse 1972 [1907] : 26)

Sa mère, Renée Dormoy-Léger (1864-1948), écrit dans un texte publié en 2002 dans le recueil *Mémoires de Békées* (dont un deuxième volume a paru en 2006) :

[...] car l'usage était que tous les enfants de la ville, accompagnés de leurs 'das' (bonnes), allassent à la porte de l'église à l'heure de la cérémonie des Ténèbres, le Jeudi-Saint [...]. (Dujon-Jourdain / Dormoy-Léger 2002 : 161)

Dans le même ouvrage, on trouve, de la plume de la créoliste Élodie Dujon-Jourdain (1891-1954) tout un chapitre intitulé « Da Rosina », avec la caractérisation suivante :

Da eut la garde des bébés [...]. Elle était capable, pendant des heures, de se prêter à tous les jeux d'un nourrisson qui commence à marcher et à parler. Je la vois par exemple assise par terre, gardant, dans sa large jupe étalée, ma nièce Renée Despointes âgée d'un an ou de dix-huit mois, faisant avec elle d'interminables conversations gazouillantes, car Da Rosina entrée chez ma grand-mère à dix-huit ans, s'éteignit à 78 ans après avoir 'gardé' trois générations représentées par ma mère, Juana et Renée. [...] je n'oublie pas tous mes recours à cette humble seconde mère [...]. (Dujon-Jourdain / Dormoy-Léger 2002 : 35)

Bien évidemment, ce rôle ne manque pas dans *Békéland* de Confiant qui introduit « Da Firmine, notre nounou depuis des générations » (Confiant 2013 : 54). Dans *La grande Béké*, « Da Eudèse, l'imposante nounou de deux générations » (Jaham 1989 : 106) joue même un rôle central. On y trouve l'explication suivante :

Il fallait bien dire que la Da jouissait d'une position privilégiée dans les familles békés. C'était elle qui s'occupait des nourrissons, soignait les jeunes accouchées, emmenait la marmaille jouer plus loin pour protéger le repos des parents. Elle qui guidait le cortège des mariages et escortait l'épousée jusqu'à l'autel nuptial. Elle, enfin qui prenait soin de sa maîtresse lorsque celle-ci se faisait âgée et réclamait des soins attentifs. Chaque famille avait sa Da et aimait l'exhiber en signe de pérennité, fièrement couverte de bijoux, le madras à trois pointes campé sur la tête, la *gran' rob'* en satin broché relevée sur le côté droit et laissant voir une abondance de jupons amidonnés. (Jaham 1989 : 106)

Mais ici également, il faut s'interroger sur les développements possibles au fil des siècles. Pour la *société d'habitation*, Toumson 1996 dessine l'image suivante :

[...] les femmes esclaves noires ayant alors statut de nourrice, autrement dit de 'Nounou', de 'Bonne maman', de 'Da'. Elles avaient pour tâche d'allaiter les enfants de race blanche nés du rapport légitime du maître de l'habitation et de son épouse, tous deux de race blanche, unis conformément à la loi féodale despotique régissant les rapports entre natures, statuts, fonctions, genres et nombres. L'esclave noire ne pouvait bien entendu remplir une fonction nourricière d'allaitement qu'à la seule condition d'être en mesure, à la manière d'une vache laitière, de faire 'monter son lait'. Ce qui gynécologiquement et physiologiquement parlant suppose qu'elle ait enfantée, elle-même, et ce, dans le même cycle périodique que la maîtresse de l'habitation. Voici donc la scène primitive, la scène capitale. Scène réelle et fantasmatique à la fois : d'un sein, la voilà, elle, l'esclave noire domestique du gynécée, donnant à boire au petit maître blanc et, de l'autre sein, donnant son dû à son propre nourrisson né de l'œuvre de chair du géniteur noir, de l'Africain. (Toumson 1996 : 116)

Pour comprendre le contact des langues dans la maison des colons blancs, il faut en effet se poser deux questions pour l'époque où elles étaient encore de véritables *nourrices* allaitant les bébés. Premièrement : combien y avait-il de *mabos* dans une famille de Grands-Blancs ? Deuxièmement : jusqu'à quel âge de l'enfant celles-ci

remplissent le rôle de ‘seconde mère’ (avec tout l’impact que cela a sur les compétences de langues ‘maternelles’) ?

On peut donc retenir ce scénario pour l’histoire linguistique de la région : les enfants des Grands-Blancs apprenaient le français colonial avec leurs parents, le créole avec les *mabos* et le français métropolitain (ou plutôt des variétés de français métropolitain) à l’école, les enseignantes sur place étant probablement en partie au moins originaires de la Bourgogne, et en métropole, notamment à Bordeaux (cf. aussi section 3).

2.3. Rapports à l’intérieur de l’ethnoclasse des Blancs créoles

Nous avons jusqu’à maintenant parlé de *Grands-Blancs*, en continuité avec la bibliographie scientifique sur le sujet (cf. p. ex. Lara [1921] 1999, Leiris 1955, Hazaël-Massieux 1977, Prudent 1981, Toumson 1996), sans nous interroger sur le terme même. Celui-ci établit en effet une opposition avec les Petits-Blancs (en Guadeloupe les Saintois et les Blancs-Matignon ; cf. section 2.2) au sein de la catégorie des *Blancs créoles*, nés sur place (de nos jours exprimé de manière plus transparente par *Blancs-Pays* ; cf. *infra*) :

Les blancs créoles seront ‘blancs pays’ [...] subdivisés en ‘grands blancs de Saint Claude’ et ‘ti blā’, ‘blā malere’, ‘blā ti kazak’ des Fonds Matignon. S’il s’agit de ruraux, on les traitera de ‘blancs Goyave’ ou ‘blancs Corossol’. S’ils ont des attaches martiniquaises et qu’ils soient riches, on les appellera peut-être ‘béké’. (Hazaël-Massieux 1977 : 268)

Alors que le terme de *Petits-Blancs* semble avoir été une auto-désignation (« catégorie populaire ancienne », Bonniol 1992 : 119), *Grands-Blancs* laisse plutôt penser à une hétéro-désignation (comme dans le cas de *Béké* ; cf. Mam Lam Fouk 2000 : 146). Ces expressions semblent cependant entre-temps être tombées en désuétude, à en croire nos informateurs. Plus importante de nos jours est la distinction entre les *Blancs-Pays* et les *Blancs-France* ou *Métro(politain)s*, arrivés récemment de France, l’ancienne métropole (cf. Hazaël-Massieux 1977 : 262) ; cette désignation semble même s’élargir à tous les *Blancs non-créoles*, y inclus les étrangers (cf. Telchid 1997, s.v. *métro* ; cf. *infra*). Aujourd’hui, le dictionnaire du créole guadeloupéen de Ludwig *et al.* 2002 donne les termes suivants :

- *Blan-péyi* ‘Blanc créole, béké’
- *Béké/békýé* ‘(mo matiniké) Blanc créole, blanc du pays’
- *Gwo béké* ‘Blanc-pays riche’
- *Béké-gouyav* ‘Blanc-pays pauvre’
- *Blan-gouyav* ‘Blanc créole pauvre’
- *Vyé-blan* ‘Blanc de condition moyenne et rustre’
- *Blan-matiyon* ‘Blanc-Matignon (Blanc descendant des Matignon qui se marièrent pendant longtemps entre eux)’
- *Blan-a-pyé-gri* ‘Blanc très pauvre, va-nu-pieds’
- *Kazak* ‘petit Blanc pauvre de Guadeloupe’
- *Blan-fwans* ‘Blanc métropolitain’

Il est intéressant de constater que ni le terme (*Blanc*) *créole* ni le terme *Métro* n’y apparaissent.

La situation est comparable à celle de la Martinique, où l’on peut distinguer entre *Gros-Békés* d’un côté et *Petits-Békés*, *Békés goyave*, *Békés en bas feuille* ou *Békés*

malou de l'autre – auxquels s'ajoutent les *Békés-France* ou *Métropolitains* (cf. Leiris 1955 : 36 *sqq.*, Kováts-Beaudoux [1969] 2002 : 75 *sqq.*, Bonniol 1981 : 21, Ludwig *et al.* 2002, s.v. *béké/békyé* ; Michelot 2007).

Le *Dictionnaire du français régional des Antilles* de Telchid 1997, qui ne fait pas la distinction entre la Martinique et la Guadeloupe, comprend les termes suivants :

- *Béké* 'Blanc créole'
- *Gros béké* 'Blanc riche important'
- *Gros blanc*, s.v. *gros* 'riche, important, balèse'
- *Blanc pays* 'Antillais de race blanche (par opposition aux blancs venus d'ailleurs)', s.v. *pays* 'du pays, local'
- *Blanc créole*, s.v. *créole* 'tout ce qui est du pays'
- *méto/métropolitain(e)* 'Français(e) et par extension, tout blanc non créole vivant en Guadeloupe à l'exclusion des Syro-Libanais'
- *z'oreille* 'personne de race blanche venant de France'

Dans les dictionnaires actuels de créole et de français régional, on ne trouve donc ni *Grand-Blanc* ni *Petit-Blanc*. Il existe néanmoins d'autres arguments qui plaident en faveur d'un maintien de ces termes historiques dans la discussion scientifique, que nous verrons par la suite.

2.3.1. Situation économique

D'après Lara ([1921] 1999 : 32 *sqq.*), l'opposition entre Grands-Blancs et Petits-Blancs se réfère à l'opposition initiale au sein du groupe de colons entre d'un côté les colons libres (parmi lesquels une petite minorité noble, en général surestimée dans les représentations des locuteurs ; cf. aussi la caricature de Confiant 2013 *infra*) et de l'autre côté les 'engagés' ou '36 mois'. Le fossé s'agrandit dans la *société d'habitation* (cf. section 2.2), où s'opposent maîtres de plantations et petits cultivateurs ou ouvriers ; si l'on prend en compte également les commerçants dans les bourgs, on arrive plutôt à un continuum qu'à une bipartition (cf. Lara [1921] 1999 : 37). Depuis l'abolition de l'esclavage en 1848 et la formation d'une bourgeoisie noire (médecins, avocats), à laquelle s'ajoute une classe moyenne de fonctionnaires, les Petits-Blancs descendent encore sur l'échelle sociale (cf. Leiris 1955 : 125 *sqq.* ; cf. aussi Kováts-Beaudoux [1969] 2002 : 40 pour la Martinique). Mais les Grands-Blancs, décimés pendant la Révolution et appauvris par la crise sucrière de la fin du XIX^e siècle (après la découverte du sucre de betterave en Europe) craignent aussi pour leur statut. Ils ont dû céder leurs terres à quelques familles de Békés martiniquais ainsi qu'à des sociétés anonymes métropolitaines¹ (cf. Desse 1997 : 595). Un des noms les plus connus dans ce contexte est certainement celui de Bernard Hayot (*1934), issu d'une des plus anciennes familles de Békés martiniquaises. Avec son *Groupe Bernard Hayot* (GBH), il est entre autres franchiseur de *Renault*, *Michelin* et *Europcar* dans le domaine de l'automobile et de *Carrefour* et *Mr Bricolage* dans la grande distribution. Même si les Grands-Blancs guadeloupéens restent fortement concentrés sur certaines branches traditionnelles

¹ Desse (1997 : 597 *sqq.*) compte pour les entreprises de plus de neuf employés en Guadeloupe la répartition suivante : 71,5% appartiennent à des Métropolitains, 16,5% à des Békés, 6,5% à des Syrien-Libanais et 5,5% à des Indiens. La situation en Martinique est tout à fait différente : ici, les Békés possèdent en 1995 29% des 154 entreprises de plus de 20 employés et les Mulâtres 16%, 41% se trouvent dans les mains de Métropolitains, 3% appartiennent à des Syriens-Libanais, 3% à des Chinois et 7% à des étrangers. Ces chiffres documentent un bouleversement profond du pouvoir économique au cours du XX^e siècle : en 1940, les Békés contrôlaient en effet encore 100% de l'industrie sucrière et 85% des distilleries de rhum !

comme les plantations de bananes, les distilleries de rhum et le commerce en gros import/export (comme nos informateurs ; cf. figure 1), auxquelles s'ajoutent depuis quelques décennies les grandes surfaces et le tourisme (cf. Desse 1997 : 597), ils ne sont généralement pas propriétaires, mais employés – à tous les niveaux d'ailleurs, de la secrétaire au gérant. La situation actuelle est donc fort différente en Martinique et en Guadeloupe (cf. aussi Kováts-Beaudoux [1969] 2002 : 183 *sqq.*, Giraud 1979 : 128 *sqq.*). Ainsi, alors que les Békés martiniquais ont attiré l'attention du grand public ces derniers temps pour des raisons économiques et politiques (cf. section 1 et 2.2), les Grands-Blancs guadeloupéens sont restés dans la discrétion.

Face à ce déclin des deux derniers siècles, le terme de *Grand-Blanc* pourrait paraître inapproprié, surtout que les locuteurs semblent ne pas (ou plus) l'utiliser eux-mêmes (cf. *supra*). Les informateurs de la génération des parents et grands-parents parlent plutôt de *Blancs créoles*, terme neutre par rapport à la richesse économique (en partie fondue) et au statut social (le haut de la société étant tabouisé ; cf. section 1) ; les deux enquêtés jeunes (F8, M8), en revanche, se sont approprié le terme *Béké*, traditionnellement réservé aux Grands-Blancs martiniquais (cf. Ludwig *et al.* 2002 s.v. *béké/békyé*, ainsi que notre locutrice F3d). Vu que ceux-ci sont encore plus fortunés et plus puissants – et plutôt mal vus chez les Guadeloupéens qui se sentent 'colonisés' par leurs voisins –, on pourrait penser à un phénomène de retournement du stigmate, tel qu'il a été décrit par Goffman (1963 : 28 *sqq.*). F8 précise : « nous, nous sommes les petits Békés [...] au niveau de la fortune ». Déjà Hazaël-Massieux (1977 : 273) note par rapport au terme *Béké* que « le terme est d'origine martiniquaise mais du fait de la présence d'intérêts martiniquais tend à s'acclimater en Guadeloupe. » L'explication de Blandin-Pauvert (1986 : 29) va dans le même sens : « appellation d'origine martiniquaise qui s'est généralisée, s'étendant au créole blanc des Antilles françaises ». Les termes *Blanc créole* et *Blanc-Pays* pour leur part restent connus par les jeunes, même s'ils ne les utilisent plus. Il s'agit dans leurs représentations de termes utilisés par les générations précédentes.

2.3.2. Habitus et comportement social

Malgré cet « affaiblissement des oligarchies blanches » (Desse 1997 : 594) au plan économique, il existe bel et bien une communauté de Grands-Blancs, à laquelle semblent appartenir tous les Blancs créoles de la Guadeloupe mis à part les Saintois et les Blancs-Matignon. Cette communauté se situe elle-même et se voit située par les autres en haut de la société guadeloupéenne. Dans ce sens identitaire, elle paraît ainsi – malgré son appauvrissement relatif ou absolu – comparable aux Békés martiniquais :

Petits-Blancs de la Martinique [...] *Békés en bas feuille* [...] *Békés goyave* [...] ne constituent que la strate inférieure d'un groupe dominant qui a maintenu sa continuité depuis le XVII^e siècle par le contrôle des terres et de la production sucrière [...]. Ils sont liés à lui par des liens familiaux, même lointains, ce qui explique qu'ils partagent parfois les mêmes patronymes. S'ils sont exclus des relations sociales effectives qui parcourent l'aristocratie blanche, ils travaillent généralement pour le compte d'un autre Blanc, plus favorisé, dont ils dépendent, et proclament eux-mêmes leur appartenance au groupe. Ils ont donc relativement peu de choses à voir avec les paysans et les pêcheurs [*Saint Barths, Saintois, Blancs-Matignon* ; E.P.] [...] qui n'entretiennent aucune relation privilégiée avec les Blancs dominants et vivent dans les communautés autonomes et marginales. (Bonnio 1981 : 21)

Le critère d'appartenance crucial ne semble donc pas être la fortune foncière (qui ne l'a d'ailleurs jamais été pour l'ensemble de la communauté ; cf. *supra*), mais plutôt un certain mode de vie, des manières (cf. aussi le critère des « bonnes manières » chez

Kováts-Beaudoux 2002 : 67), des valeurs, une mémoire commune, un sentiment d'appartenance, bref, un « esprit de caste » comme le formule un de nos locuteurs (M5), terme également utilisé par Leiris (1955 : 19) et Desse (1997 : 593). On pourrait aussi dire la « békétude » (Michelot 2007, Smeralda 2008 : 248) :

(13) M5 : Il y a quand même cette espèce d'esprit béké, cet esprit de caste un petit peu [...] l'esprit béké, c'est-à-dire l'esprit justement des, des Blancs créoles qui ne vont pas se mélanger, c'est-à-dire qu'ils, qu'ils vont toujours considérer les Noirs comme étant des inférieurs, euh, qu'ils vont rester un petit peu entre eux [...] essentiellement leur appartenance [...] aux vieilles familles créoles [...] vous avez encore les Blancs créoles que vous allez retrouver sur les vieilles propriétés, qui possèdent encore [...] des propriétés assez importantes [...] [Deux bourgeoisies différentes, une blanche et une noire ; E.P.] qui se connaissent, mais qui ne vont pas forcément se fréquenter [...], bon, il n'y a pas d'apartheid qui existe en Guadeloupe, mais quand même quelque part, on a toujours tendance à constater que il y a en général d'un côté des Noirs, d'un côté des Blancs, que les fêtes des Blancs sont pas les fêtes des Noirs, et les fêtes des Noirs ne sont pas les fêtes des Blancs.

Pour la Martinique, Kováts-Beaudoux (2002 : 88) écrit : « plusieurs informateurs nous ont déclaré que les familles formaient des manières de clans » (*cf.* aussi « esprit de clan », Smeralda-Amon 2002 : 240). Même s'ils sont parsemés sur l'île, on se connaît, on se rencontre – et on se marie à l'intérieur du groupe (*cf.* section 2.1). Les Petits-Blancs, en revanche, vivent dans des isolats géographiques (*cf.* Bonniol 1981 : 17, Bonniol 1992 : 119 *sqq.*), les Saintois sur une petite île, Terre-de-Haut des Saintes, les Blancs-Matignon dans les mornes des Grands-Fonds – et se marient également entre eux, chaque groupe pour soi.

Il se rajoute une autre différence importante par rapport aux Petits-Blancs : la langue. En effet, les Saintois et les Blancs-Matignon sont créolophones¹, parfois même unilingues (*cf.* Bonniol 1981 : 28). Les Grands-Blancs, au contraire, sont tout d'abord francophones – et créolophones seulement en deuxième lieu (*cf.* section 3.1 et 3.2). C'est pour cette raison linguistique que notre locuteur M8 appelle les Blancs-Matignon « des Blancs [...] avec une culture nègre ». La créolophonie de ces Petits-Blancs reste par ailleurs un mystère historique à éclaircir : s'agit-il dans ces cas de variétés de créole ou plutôt de français coloniaux s'étant éloigné à un degré extrême du français et étant réinterprétés par les locuteurs comme étant du créole ?

Revenons à la question d'identité : en quoi consiste donc cet « esprit de caste » ? Tout d'abord, les Grands-Blancs se reconnaissent – à leur nom, et c'est celui-ci qui fait la différence avec les Métropolitains. Comme nous l'a confirmé la jeune locutrice F8, d'un père Grand-Blanc et d'une mère métropolitaine : « on le voit à mon nom de famille que je suis pas métró ». En plus des noms de famille, les rapports généalogiques font partie du savoir commun (*cf.* p. ex. Abenon 1987 : 36 *sqq.*, Kováts-Beaudoux [1969] 2002 : 104 et Benoist 1968 : 153 *sqq.* pour la Martinique). De plus, les Grands-Blancs non seulement se reconnaissent, mais ils se connaissent également. Notre locutrice F3b affirme : « toutes les familles blanches enfin se connaissent quand même » (se référant exclusivement aux Grands-Blancs). Et ils se rencontrent, indépendamment de leur lieu de vie, le soir en discothèque, le week-end sur leurs bateaux de plaisance, pendant les vacances dans leurs maisons de 'changement d'air' (*cf.* Blandin-Pauvert 1986 : 187, Lafleur 1993 : 89 et *infra*), notamment à Saint-Claude, ou bien pendant toute l'année dans certaines écoles catholiques privées – et ceci jusqu'à la génération des jeunes d'aujourd'hui (*cf.* section 2.1).

¹ Par rapport aux *Petit-Blancs* de la Martinique, Kováts-Beaudoux ([1969] 2002 : 77) constate qu'ils parlent « plus souvent le créole que le français ». Elle ne se prononce cependant ni sur l'ordre d'acquisition ni sur les caractéristiques linguistiques de leurs variétés.

Mais également par rapport à l'habitus et aux interactions sociales, les temps changent. Alors que le locuteur M3, né dans les années 1930, mentionne encore le vouvoiement entre parents et enfants et le baisemain, la locutrice F8 donne l'exemple des discothèques. Les Grands-Blancs éviteraient, selon elle, l'*Instant* aux Abymes, qui jouerait plutôt du *dance hall*, du R&B et du *zouk love* – que l'on pourrait qualifier de 'musiques noires', pour aller danser plutôt au *Cheyenne* au Gosier sur de la techno, 'musique blanche' attirant aussi des touristes, très présents dans la commune :

(14) F8 : D'apparence, ils vont faire comme si ils sont à l'aise, ils se mélangent et tout, mais au fond, après, derrière, ben, c'est pas tout à fait pareil quoi. Quand ils vont sortir en boîte de nuit, ils vont s'arranger pour aller dans une boîte de nuit où ils savent qu'il y a pas trop de Noirs. [...] N'importe quel Guadeloupéen connaît l'*Instant*, qui se trouve aux Abymes, je crois, ou Pointe-à-Pitre, où c'est plus ce qu'on appelle une boîte d'Antillais, et il y a le *Cheyenne*, à Gosier, où là, ça va être beaucoup plus les Békés. On va retrouver quelques Noirs dedans, mais euh ça va être une majorité de, de Békés. Et jamais un Béké ne mettra les pieds euh à l'*Instant* quoi.

Une telle division raciale au niveau des discothèques peut être reliée aux interdits d'alliance (cf. *supra*). Ainsi Leiris (1955 : 123 *sqq.*) rapporte-t-il pour l'époque de la départementalisation qu'« une Blanche créole ne danse pas avec un homme de couleur » (Leiris 1955 : 123) – même si, à l'époque, ce n'était apparemment pas un problème d'aller aux mêmes bals.

Concernant les sports, Leiris (1955 : 123) note qu'il existait à son époque des « clubs essentiellement blancs » comme le club de tennis de Basse-Terre et le club nautique de Pointe-à-Pitre. Nos locuteurs nés dans les années 1930 ne confirment cependant pas ces propos, affirmant qu'il s'agirait plutôt d'une question de moyens financiers, donc d'une affaire de classe et pas de race (cf. *supra*). Pour l'actualité, notre jeune informateur donne l'exemple du yachting – qui diviserait par ailleurs aussi Grands-Blancs et Métros :

(15) M8 : Par exemple, le week-end euh, ici, les, les Blancs, ils aiment beau-, beaucoup le bateau et tout ça. Donc les Békés, ils ont des gros bateaux et tout, ils sortent entre eux. [...] et les Métros ici, bon, c'est plutôt plage [...].

Face à ces témoignages, il semble prématuré de parler d'une « prochaine disparition » de la « société créole blanche » (Levillain 2002 : ix). Pour la Réunion, en revanche, Beniamino / Baggioni (1996 : 156) n'osent se prononcer sur l'existence d'une « caste de 'Grands-Blancs' » que pour l'époque « au moins jusqu'à la seconde guerre mondiale » – contrairement à l'Île Maurice, où il n'y a pas de doute sur le fait que ce groupe s'est maintenu (cf. L'Estrac 2009 et note 6 *supra*).

Contrairement aux Saintois et aux Blancs-Matignon, les Grands-Blancs de la Guadeloupe sont parsemés sur toute l'île. On peut tout de même identifier des centres, qui eux aussi ont changé au fil du temps. La commune de Saint-Claude, tout près de la capitale Basse-Terre, avec son climat frais d'altitude et ses sources thermales à Matouba, constitue traditionnellement leur lieu de rencontre privilégié (cf. aussi la concentration des Petits-Blancs à la Réunion dans les 'Hauts', d'où la désignation *Petits-Blancs des Hauts* ; cf. section 1). C'est ici que les familles de Grands-Blancs avaient traditionnellement leurs « maison[s] de 'changement d'air' » (Blandin-Pauvert 1986 : 187 ; cf. *supra*) – et c'est ici qu'était localisé le 'Petit Versailles' (cf. *supra*). On y trouve en particulier l'habitation La Joséphine, classée aujourd'hui monument historique, où Saint-John Perse avait passé son enfance. Leiris (1955 : 154) parle même du « foyer symbolique de la haute société blanche » ainsi que de la « société fortunée » (Leiris 1955 : 37) des « grands blancs de Saint-Claude » (Hazaël-Massieux 1977 : 268 ;

cf. citation *supra*). Et quand Lafleur (1993 : 86) utilise l'expression d'un « quartier aristocratique », il reprend le stéréotype ou bien la métaphore (cf. *supra*). Aujourd'hui, le centre économique de l'île étant passé de Basse-Terre à Pointe-à-Pitre, on trouvera les Grands-Blancs plutôt près de la marina du Gosier et autour des quartiers industriels du Jarry, selon nos informateurs. En tout cas, cette position haute dans la société justifie que l'on continue d'utiliser le terme de *Grands-Blancs*.

Il reste à mentionner qu'il y a eu également en Martinique un changement du centre (surtout symbolique) des Békés, suivant le même principe : des hauteurs à la mer. Tandis que Fanon (1952 : 34 *sqq.*) évoque encore la *route de Didier* sur les hauteurs de la capitale Fort-de-France, le polar de Confiant 2013 se déroule à *Békéland*, désignation récente pour le quartier du Cap-Est dans la commune du François, qu'il qualifie comme une « sorte de bantoustan¹ de luxe » (Confiant 2013 : 15), ghetto de riches pour ainsi dire. Le début du roman réunit ainsi tous les stéréotypes, avec toutes ses vérités cachées, qui existent sur les Békés martiniquais, une sorte de continuation du mythe littéraire « du riche possédant, à la fois dandy et féroce, abusant d'un pouvoir quasi féodal sur les travailleurs de la canne et sur leurs femmes » (Levillain 2002 : vii) :

Marie-Aimée Dupin de Flessac de Laverdière avait donc disparu !

Eh oui, corps et biens ! Enfin, son corps uniquement, je veux dire, car pour ce qui avait trait aux biens – une soixantaine d'hectares plantés en banane, une enseigne de bricolage à la zone artisanale des Mangles, trois immeubles de rapport à Foyal, une villa familiale de sept pièces entourée d'un parc de huit mille mètres carrés les pieds dans l'eau, un bateau amarré à un ponton personnel, un appart à Paname dans le XVI^e et deux-trois comptes dans les paradis fiscaux – c'est pas demain la veille que ces derniers s'évanouiraient dans la nature. Bon, vous me direz que tout ce butin appartient encore à son paternel, hobereau à l'allure faussement débonnaire qui, à ladite liste, n'aurait pas manqué d'ajouter comme au bon vieux temps d'antan (enfin, de l'esclavage) un bon paquet d'ouvriers agricoles, nègres et indiens [...].

Oui, tout est encore au nom de celui qui, dans les dîners de la caste blanche, se fait appeler 'monsieur le Duc de la Martinique' alias François-Marie-Joseph Dupin de Flessac de Laverdière. Vieille famille de Normandie émigrée aux îles de l'Amérique à l'aube du XVII^e siècle pour y chercher l'El Dorado et qui faute de l'avoir trouvé dut se résoudre, Dieu lui pardonne, à trucider les peuplades caraïbes qui y fainéantaient depuis des millénaires. De guerre lasse, ces vaillants conquistadors se rabatirent sur la culture du tabac, de la canne à sucre et du café, mais leur épiderme ne supportant guère le féroce soleil tropical (la crème écran total n'existant pas en ces époques barbares), ils furent là encore contraints d'arracher une palanquée de nègres d'Afrique à leurs fétiches, leurs danses lubriques et tamtamesques ainsi qu'à leur crassitude. (Confiant 2013 : 9)

Il reste à préciser que l'image est plus tard complétée par un 'exemplaire' de la « nouvelle race de Békés » (Confiant 2013 : 191), amateur d'histoire – très critique. On est donc amené à croire que, selon nos informateurs, l'enfermement racial des Grands-Blancs est moins à considérer comme une question de race que comme une question de classe (cf. déjà section 2.2) :

(16) M3 : dans la société, vous savez, il y a des classes. [...] Vous fréquentez pas des gens miséreux.

(17) F3c : C'est une question de milieu, si vous voulez, exactement. C'est une question de milieu. [...] on ne se recevait pas [à table ; E.P.] [...] chacun restait chez soi [...] par contre, on s'entendait très bien, à l'école, on était amis, on, on jouait ensemble [...] mes enfants, moi-même, nous recevons des personnes de couleur aussi hein, il y a aucun, maintenant il y a plus, il y a plus, c'est fini. [...] Puisque c'est, c'est normal [...] si vous avez une, une servante chez vous, vous, en principe, elle devrait pas déjeuner avec vous.

¹ Littéralement, le terme *bantoustan* fait toutefois référence aux ghettos de Noirs, victimes de discrimination par l'apartheid en Afrique du Sud.

Il est particulièrement instructif de comparer l'habitus et le comportement social des Grands-Blancs avec ceux de la bourgeoisie noire (cf. Pustka 2007b pour plus de détails sur la locutrice citée) :

(18) Bourgeoisie noire : Attachée de presse, *1936, depuis 1948 à Paris :
C'est-à-dire que sans être riches, nous, d'abord, je pense que on, on singeait beaucoup la bourgeoisie française, ou la façon dont nous la concevions. Donc euh, donc euh, en effet, donc déjà on parlait pas du tout le créole, et puis, on avait, euh, un mode de vie [...]. Chez moi il y avait, euh, des tables très, très belles [...]. Et puis, il y avait du cristal, et il y avait de l'argenterie [...]. Sans être riches, on avait un mode de vie qui était, euh, très, très bourgeois, avec euh, bon, des domestiques [...]. Et puis bon, aussi euh, ce qui fait rire des gens quand je leur raconte ça ici, c'est-à-dire qu'à l'église, nous avions un banc. Voilà. Un banc, euh, qui était le banc de la famille [...]. [...] Et puis, ma mère allait à la messe, ça c'est très, très bourgeois, ma mère allait à la grand-messe, euh, donc euh, qui devait avoir lieu vers dix heures, je sais pas, donc très, euh, chapeauté etcetera et tout. Et nous, nous allions à la messe des enfants avec la bonne. [...] les domestiques nous appelaient Mademoiselle [...]. Et [...] ma mère n'allait pas par exemple acheter euh, elle allait pas faire les courses, acheter sa viande, acheter son poisson, etcetera. Elle y allait pas. Et si par accident, elle était obligée d'y, d'y passer parce qu'il y avait quelque chose à prendre rapidement etcetera, bon, ben, jamais ma mère n'aurait fait la queue. C'est-à-dire que le boucher, euh, disait : 'Ah, Madame X., oui, oui. J'ai votre paquet, le voilà.' Même si il y avait vingt personnes devant.

La bourgeoisie noire avait non seulement un comportement social très semblable à celui des Grands-Blancs, mais aussi un comportement linguistique : la langue de la famille était le français, et le créole s'utilisait seulement avec les domestiques – et pour blaguer (cf. aussi Fanon 1952 : 15)¹. Dans la section suivante, nous allons documenter cet usage des deux langues guadeloupéennes plus en détail.

3. Sociolinguistique

Depuis l'arrivée des Français en Guadeloupe, l'île a toujours été plurilingue : avant que l'idiome des Caraïbes ne s'éteignît, une multitude d'idiomes africains était déjà arrivée, à côté du français, donnant lieu à des rencontres menant ensuite à la genèse du créole (cf. section 2.1). Depuis, créole et français vivent côte à côte (aussi avec d'autres langues : néerlandais, anglais, hindi, autres créoles etc.) – en contact et en conflit. Dès les débuts, les deux langues jouissent de niveaux de prestige différents, haut pour le français, bas pour le créole, dérivés du prestige de leurs locuteurs prototypiques, respectivement maîtres de plantations vs esclaves². Il s'agit donc d'une « diglossie coloniale » (Prudent 1981 : 33) typique :

[...] le maître blanc, le *béké créyol* se trouvait dans la grand-case à discourir en français avec ses pairs ; non pas qu'il ne sache pas parler créole, mais précisément à cause d'un interdit, d'un tabou communautaire épilinguistique édicté dès l'époque des premières richesses, des premiers bénéficiaires sucriers [...] le maître dispose du créole pour sa communication inférieure et du français pour ses conversations 'statuaires'. L'esclave lui, par contre, ne dispose que du créole [...]. (Prudent 1981 : 33)

Pour la reconstruction de l'histoire du français colonial des Grands-Blancs, il est de prime importance de tenir compte du fait que ses locuteurs étaient de toute évidence toujours bilingues français/créole. Même si le créole des Grands-Blancs était

¹ En Martinique, l'ethnoclasse des *mulâtres* présente apparemment un comportement social et linguistique semblable.

² Les Petits-Blancs posent encore une fois problème à ce niveau-là (cf. section 2.3).

certainement différent de celui des esclaves (en Haïti, on parlait du « créole de salon » ; cf. Valdman 1978 : 51), il n'a pas pu rester sans influence sur leur français. Pour la reconstruction du créole des siècles précédents, ce créole constitue un biais insurmontable, du fait que les seuls témoignages écrits proviennent justement des Grands-Blancs :

[...] ces scripteurs de créole sont presque tous des blancs, jusqu'à une date avancée, et l'on peut penser avec vraisemblance que les blancs et les noirs, déjà en raison de fonctions différentes dans la société créole, ont des usages différents de la langue [...] (Hazaël-Massieux 2008 : 17)

Bien qu'il semble à peu près clair selon les témoignages historiques que non seulement les Noirs mais aussi les Blancs parlaient le créole, nous ne connaissons pas, ni même de loin, ses conditions d'emploi – selon le locuteur, l'interlocuteur et la fonction stylistique et pragmatique. On s'attend en particulier à des différences importantes entre les sexes, vu que la vie des hommes était traditionnellement plus orientée vers l'extérieur que celle des femmes (cf. sections 2.1 et 2.2) : le français des hommes devrait de ce fait être davantage empreint du contact avec le créole, mais aussi avec le français métropolitain ; le français des femmes, pour sa part, devrait représenter un état plus conservateur de la variété, plus apte à la reconstruction des états antérieurs. En même temps, les enfants étaient, indépendamment de leur sexe, en contact intense avec le créole, par les *mabos* (cf. section 2.2).

Ces résultats ne se limitent par ailleurs pas aux Grands-Blancs actuels, mais nous ont également été donnés pour quelques parents et grands-parents. Dans le cas des locuteurs nés dans les années 1930, cela permet de reconstruire, même si ce n'est qu'approximativement, l'emploi des langues jusqu'à la génération de leurs grands-parents, nés souvent vers 1860, donc peu après l'abolition de l'esclavage et la fin de la *société de plantation* (cf. section 2.1). On peut néanmoins supposer que les usages des deux langues ont fortement changé à cette époque, en réaction au changement des compétences et des usages chez les Noirs. Par le moyen de l'instruction scolaire, ceux-ci ont alors également eu accès au français : alors que cet accès était limité au XIX^e siècle encore à la bourgeoisie, il s'est étendu après la départementalisation en 1946 à la totalité de la population. Cette connexion entre le français et l'école donne un nouvel argument au prestige de la variété des Grands-Blancs : « En France, on dit : parler comme un livre. En Martinique : parler comme un Blanc. » (Fanon 1952 : 16) En même temps, les Grands-Blancs sont de moins en moins amenés à parler le créole par simple nécessité de communication, et ses fonctions se dirigent ainsi de plus en plus vers la stylistique et l'affirmation identitaire (cf. *infra*) – de façon peut-être pas identique, mais comparable à celle de la bourgeoisie noire.

Du point de vue méthodologique, il faut admettre que je n'ai pas observé dans quelle langue les différents locuteurs parlent véritablement dans lesdits contextes, mais que je leur ai seulement posé la question, et qu'ils m'ont répondu ce qu'ils prétendent faire – ou ce qu'ils voulaient bien admettre en présence d'un chercheur et d'un microphone. Le résultat global est qu'il règne apparemment les mêmes règles que pour les Noirs. Même si les usages sont donc différents à travers les groupes de la société, notamment en fonction de leur statut économique et de leur niveau d'études, les représentations semblent être comparables.

Il se dessine la même image à travers les générations : les locuteurs disent pour eux-mêmes (ainsi que pour leurs parents et grands-parents) que les Grands-Blancs parlent en famille le français (mis à part les jurons et les blagues ; cf. section 3.4) et qu'ils se servent du créole avec les domestiques, les ouvriers, les marchandes et les gens dans la rue – car ceux-ci ne maîtrisent pas ou que peu le français. L'usage dans ces

contextes diminue par ailleurs en fonction des compétences accrues de ces locuteurs en français. Ainsi, la locutrice F3c précise qu'on parlait créole chez elle avec les domestiques pendant son enfance, mais : « aujourd'hui, avec ma servante, je parle français ». Il y a cependant un nouveau groupe d'interlocuteurs qui est apparu depuis quelques décennies en Guadeloupe : les immigrés haïtiens et dominicains récents, qui travaillent souvent comme domestiques ou sur les marchés. De plus, une nouvelle fonction du créole émerge à l'heure actuelle : celle d'un langage des jeunes (surtout des garçons) – tel qu'on l'observe chez la majorité noire de la population. Pour finir, nous évoquerons une dernière fonction du créole : celle de signe de reconnaissance parmi les Guadeloupéens 'du pays', pour se distinguer des Métros (et des Négropolitains, les Antillais de métropole ; cf. Pustka 2007a). Nous allons regarder de plus près tous ces contextes par la suite.

Mais tout d'abord, le tableau suivant donne un survol des résultats, lacunaire à cause du caractère informel des interviews qui ne visaient pas un recensement systématique :

Code	Interlocuteurs							Fonctions	
	parents	enfants	frères et sœurs	amis	mabo	autres domestiques	ouvriers	blaguer	jurer
F3a	-	*	*	+	*	+	*	+	*
M3	-	(-)	+	+	+	+	*	+	+
F3b	-	*	-	+	+	+	*	*	*
F3c	-	*	-	*	+	+/-	*	+	+
M5	-	(-)	*	+	[-]	[-]	+	+	*
F3d	-	*	*	-	*	+	*	*	+
F8	(-)	*	*	+	+	*	*	+	+
M8	(-)	*	*	(+)	*	*	*	+	*

Tableau 2 : Utilisation du créole¹

Plusieurs points méritent d'être approfondis : la transmission du français par les parents (cf. section 3.1), la transmission du créole par les *mabos* (cf. section 3.2), la fonction communicative du créole pour la communication avec les non-francophones (cf. section 3.3), la fonction stylistique et pragmatique du créole pour blaguer et pour jurer (cf. section 3.4) et ensuite sa fonction identitaire – en tant que langage des jeunes (cf. section 3.5), symbole de masculinité (cf. section 3.6) et enfin symbole d'enracinement (cf. section 3.7). Le chapitre se termine par quelques remarques concernant les alternances codiques créole/français : en effet, celles-ci peuvent d'une part être interprétées en tant que marques identitaires en elles-mêmes, en tant qu'expression du biliguisme ; d'autre part, on peut y voir aussi des stratégies remplissant la fonction identitaire prise en charge par le créole seul, quand les compétences dans cette langue ne sont pas suffisantes pour tenir une conversation, ce qui est le cas notamment chez les jeunes filles (cf. section 3.8).

3.1. La transmission du français par les parents

Premièrement, les Grands-Blancs témoignent tous d'une transmission du français comme L1 de génération en génération :

¹ Légende : '+' = surtout le créole, '-' = jamais le créole, '(-)' = le créole dans des cas exceptionnels (p. ex. pour se marrer), '[-]' = catégorie non applicable (chez M5 : pas de domestiques), '*' = non renseigné.

(19) F3a : Mes parents parlaient avec nous le français, nous leur parlions le français, mais par contre, mais euh, elle parlait créole à la, à la servante puisqu'elle comprenait pas le français à l'époque, et elle parlait créole à, à, avec le jardinier, elle parlait créole avec la ménagère, la lingère etcetera.

(20) F3d : On parlait que français chez nous, que français [...] on avait des, des em/, des employés, des, des serviteurs et tout ça [...] une cuisinière, tout ça, des gens de maison, qui parlaient créole, voyez, et alors donc, on a appris créole avec elles [...], à la maison jamais hein, jamais. Dans la famille, on parlait pas créole. On parlait pas créole. [...] Avec la population. Mais dans ma famille, non, moi je parle pas le créole hein.

(21) M5 : Si ce n'est que de temps en temps, dans les familles euh noires, ils vont émailler le français de quelques mots de créole, plus facilement que dans les familles blanches, où il y a une espèce de snobisme un petit peu, qui consiste dans les familles euh je dirais bien, bien nées, de ne pas parler le créole, qui reste un langage d'extérieur, pour les champs, pour les travailleurs, pour, euh, pour commander les domestiques, éventuellement.

(22) F8 : C'est que dans les familles, bien souvent, les familles békés, le créole est un petit peu banni euh des familles, à part pour blaguer, pour faire des trucs de macho ou, ou pour donner des ordres ou pour engueuler, des choses comme ça. Mais sinon, on le parle pas trop.

Pour les siècles précédents, il n'y a aucune raison de croire qu'il en était autrement. Si les Grands-Blancs avaient été essentiellement créolophones entretemps, on en aurait eu connaissance par des remarques sur leur manque de compétences en français dans les écrits de leurs contemporains, que ce soit en Guadeloupe même ou à Bordeaux, quand les jeunes garçons y arrivaient pour leurs études. Surtout, l'absence d'écoles jusqu'à la fin de la *société de plantation* (cf. section 2.1) laisse exclure un apprentissage tardif du français (comme chez les Noirs de la population jusqu'à il y a quelques décennies). Il semblerait en outre difficile d'expliquer pourquoi la classe dominante aurait dû passer à la langue des dominés.

3.2. La transmission du créole par les *mabos*

Le fait que le français est vraisemblablement resté pendant des siècles la première langue des enfants des Grands-Blancs n'exclut pourtant pas qu'ils aient acquis parallèlement le créole. C'est l'hypothèse que l'on peut effectivement déduire du rôle important que jouaient les *mabos* (cf. section 2.2). Nos locuteurs nous apprennent que celles-ci étaient encore au XX^e siècle essentiellement créolophones (cf. aussi section 2.1) et que les jeunes enfants des Grands-Blancs non seulement les comprenaient, mais aussi leur répondaient d'habitude en créole :

(23) F3b : [...] on avait la, la mabo qui s'occupait des enfants, il y avait la, la cuisinière, oui. C'est ça, il y avait toujours deux. Il y en a qui essayent de parler français, mais mal. Et il y en a qui, qui parlaient créole, alors euh. Moi je répondais en, en français, mais quand j'ai appris le créole, (X), je pouvais répondre un petit peu en créole aussi. Mais c'était plutôt le français.

(24) F3c : Le créole, nous le parlions avec les domestiques. Et comme nous avions toutes les, toutes les familles avaient des, des mabos, donc avec les mabos, nous parlions créole. [...] Mais mabo parlait, parlait très mal le français, mais elle parlait, on parlait surtout créole avec elle. [...] Elle nous parlait en créole. [...] on parlait le français avec euh, avec tout le monde, sauf avec les, les domestiques [...].

(25) F3d : On avait des, des em/, des employés, des, des serviteurs et tout ça, [...] qui parlaient créole, voyez, et alors donc, on a appris créole avec elle [...] j'avais une mabo, ah oui, j'avais une mabo, ah ouais, c'était formidable. Mais c'était un membre de la famille. Elle parlait français, elle parlait créole. Elle me parlait, elle me parlait en créole. [...] Elle a vécu toujours avec nous. Je sais

toujours elle a vécu avec nous. Et même sa sœur, elle avait une sœur aînée qui a vécu avec mon arrière-grand-mère. [...] Et puis aussi alors à l'époque, c'est vrai, il y avait une cuisinière, il y avait une blanchisseuse, voyez, eh oui, parce qu'il y avait pas les machines et tout ça. [...] Ah, y avait l'chauffeur. [...] Ah oui, oui, oui. Aussi y'avait l'jardinier.

(26) M3 : Mais il y avait le créole aussi, on s'adressait aux servantes en créole. Et, et, il y avait des créoles, des, des da, on appelait les da, qui habitaient avec nous, étaient considérées comme notre famille. [...] Ben, il y avait deux, trois. [...] cuisinière, ménagère et, et la, la da. [...] Il y en a même qui parlaient que un peu français. Je leur répondais en, en [...] Si elle me parlait en créole, je répondais en créole ou en français, en français.

Du langage des *mabos* témoigne aussi Blandin-Pauvert 1986 dans *Au temps des mabos* :

- C'est assez, maintenant 'ces ti-moun' là !', déclara Tan Elise qui faisait un heureux mélange de français et de créole.
 - Y temps pou' arrêté !
 - Allez vous préparer pour le déjeuner, votre père n'aime pas le retard !
- (Blandin-Pauvert 1986 : 11)

Dans cet extrait, la *mabo* parle créole et français, avec des alternances codiques ; malheureusement, nous n'apprenons rien sur la langue dans laquelle lui parlaient les enfants.

Même si la *mabo* reste un personnage quasi mythique dans la communauté des Grands-Blancs, il ne faut pas oublier que son rôle a profondément changé depuis quelques générations, de la véritable nourrice à l' 'âme de la maison' pendant des générations (cf. section 2.2). Quant aux compétences des enfants blancs en créole au temps de la *société de plantation*, une anecdote nous est rapportée par le Béké martiniquais Médéric Louis Élie Moreau de Saint-Méry (1750-1819), dans une note en bas de page de sa *Description de la partie française de Saint Domingue* (1797/98), c'est-à-dire l'actuel Haïti :

'– Mon vlé gnon zé. – Gnia point. – A coze ça mon vlé dé.' – 'Je veux un œuf. – n'y en a point. – A cause de cela j'en veux deux.' » (Moreau de Saint-Méry 1797/98 : 15)

Alors que Moreau de Saint-Méry (1797/98 : 15 *sqq.*) veut illustrer par ceci le « despotisme » de ce petit « tyran » de la maison, un autre aspect saute aux yeux dans ce passage : l'enfant blanc parle créole – aux esclaves, bien entendu.

Il reste à découvrir jusqu'à quel point le créole – et plus tard aussi le français L2 – des *mabos* a pu influencer le français des Grands-Blancs, l'idiome sans aucun doute le plus prestigieux de la communauté.

3.3. La fonction communicative du créole – avec les 'autres'

Les *mabos* n'étaient pas les seuls domestiques avec lesquels les enfants blancs parlaient quotidiennement le créole ; s'y ajoutaient en général une cuisinière et un jardinier, parfois d'autres. En fin de compte, les Grands-Blancs parlent créole à toute « la population » (comme le formule notre locutrice F3d¹) ne maîtrisant pas le français, notamment les marchandes au marché (F3a, F3c) et les ouvriers dans les champs (F3a) :

(27) F3a : Elle parlait créole à la, à la servante puisqu'elle comprenait pas le français à l'époque. [...] Ah, dans les champs, j'aurais tendance à parler en créole, parce que je pense que la personne va mieux me comprendre en créole qu'en, qu'en français.

¹ Alternativement, elle appelle 'les autres' aussi « le peuple », « les gens » ou « les Antillais ».

(28) F3b : Hein, je parle créole, bof, avec euh, les gens qui ne savent pas bien parler français par exemple. [...] Si vous voyez que la personne vous adresse en créole, ah ben, vous lui répondez en créole, c'est ça. Autrement, si elle s'adresse en français, vous parlez français.

Ainsi, *la grande Béké* de Jaham 1989 parle-t-elle également « en patois » avec les « nèg' » dans les champs de canne et avec les ouvriers à l'usine sucrière. Même si l'usage littéraire des langues et des variétés constitue moins une reproduction fidèle de la réalité des productions langagières que la construction d'une fiction¹, celle-ci se fait sur la base de représentations linguistiques bien réelles. Le roman nous donne par exemple l'indice suivant :

Entre le béké et le nèg', c'est la langue de la complicité. Celle qui fait obéir comme elle fait rire.
(Jaham 1989 : 51)

La citation évoque autant la fonction identitaire du créole, en tant que symbole d'enracinement (cf. section 3.7) – en opposition aux Métropolitains (cf. aussi « un béké-France qui ne parle même pas le patois », Jaham 1989 : 240), – que sa fonction stylistique et pragmatique (cf. section 3.4).

Vu que les 'autres' parlent de plus en plus et de mieux en mieux le français (depuis une ou deux générations même mieux que le créole ; cf. Pustka 2007b), ces occasions deviennent de plus en plus rares. Cette perte de la fonction communicative et ainsi de la nécessité de l'utilisation du créole est probablement la raison du déclin des compétences chez les Grands-Blancs (de même que chez les Noirs).

3.4. La fonction stylistique et pragmatique du créole – pour blaguer et jurer

Même si le créole perd sa fonction communicative chez les Grands-Blancs – comme chez les Noirs –, il garde jusqu'à maintenant sa fonction stylistique et pragmatique. On l'utilise effectivement pour blaguer et pour jurer, comme en témoignent nos locuteurs :

(29) F3a : On parle pas vraiment créole, on, on va raconter blague en créole, on va finir une phrase en créole, mais non, on aura pas de conversation en créole dans la famille.

(30) F3c : La blague en créole a une autre saveur que la blague en français.

(31) M5 : [...] il y a un humour particulier, il y a certaines blagues qui se racontent en créole et qui ne peuvent se raconter qu'en créole [...]. C'est-à-dire qu'en général, quand on se raconte une bonne blague, souvent, c'est en créole.

Dans ces contextes de la blague et du juron, on admet généralement la vulgarité, et donc aussi la langue ou variété à prestige bas ou, pour être plus précis, à prestige 'couvert' selon Labov ([1966] 2006 : 402) et Trudgill 1972.

Il paraît peut-être étrange à première vue que ces contextes à fort engagement émotionnel ne soient pas réservés à la langue première, donc au français. Cet usage du créole rappelle pourtant un phénomène bien connu du langage des jeunes : le *crossing* (cf. Rampton 1995), l'utilisation stylistique des langues des autres communautés ethniques – typiquement les langues des immigrés, mais aussi les dialectes et finalement

¹ Ainsi, les classes sociales sont-elles souvent construites linguistiquement par l'élimination du schwa, également dans *La grande Béké* de Jaham 1989 – même si l'élimination dans certains contextes (comme la première syllabe de *v(e)nu*) n'est pas du tout propre au français antillais, mais plutôt au français parisien, différence bien marquée dans les représentations des locuteurs (cf. Pustka 2007b).

l'anglais, en tant que langue internationale (p. ex. angl. *Fuck !* en français contemporain). Cela montre que même les jurons ne sont pas si spontanés qu'ils paraissent à première vue, mais qu'ils comportent une bonne part de conventionnel.

3.5. La fonction identitaire du créole – en tant que langage des jeunes

Ce *crossing* stylistique, dans les blagues et les jurons (cf. section 3.4), ne demande pas une compétence native de la langue utilisée. Le fait que le créole ne soit plus aujourd'hui acquis pendant l'enfance – ni chez les Noirs ni chez les Grands-Blancs – ne constitue donc pas un contre-argument ; l'acquisition à l'adolescence suffit entièrement pour remplir cette fonction. En fin de compte, le créole est actuellement en train de devenir un langage des jeunes aux Antilles, surtout chez les garçons (cf. Pustka 2007b). À côté de ces grandes tendances, les expériences individuelles restent pourtant très diverses, également chez nos locutrices :

(32) F3b : Le créole, je l'ai appris parce que nous étions à l'école, on était avec des, des enfants noirs et blancs, et quelquefois ils parlaient créole entre eux.

(33) F3a : On était chez les sœurs, nous, c'était un, un couvent de filles, ça n/, ça parlait que français hein. [...] Il était interdit même de dire un mot de créole à l'école nous hein, les filles.

(34) F8 : Parce que je trouve que les jeunes d'aujourd'hui [...], entre nous, on le parle un petit peu moins justement pour euh argumenter, tout ça, ça va être plus des expressions toutes faites. [...] *ka ou fê ? [...] sa kay ? [...] a on dôt solèy [...] pa ni pwoblem.*

Cette différence entre les sexes ne semble pourtant pas se limiter aux jeunes ; elle correspond plutôt à une attribution de prestige systématique, ce que nous allons voir de plus près dans la section suivante.

3.6. La fonction identitaire du créole – en tant que symbole de masculinité

C'est un phénomène sociolinguistique bien connu que les femmes s'orientent plus vers le 'prestige ouvert' de l'idiome haut, contrairement aux hommes, qui font jouer le 'prestige couvert' de l'idiome bas (cf. *supra*). Dans les aires créolophones, cela veut dire que les hommes continuent davantage à parler le créole alors que les femmes se mettent à utiliser le français. Ce comportement est bien connu pour la majorité noire de la population (cf. Pustka 2007b), et notre enquête le confirme pour les Grands-Blancs. Chez eux, il ne s'agit toutefois pas d'une question de compétences, mais uniquement d'usage, les deux sexes ayant depuis les débuts de la colonie le français en tant que L1. L'emploi plus fréquent du créole par les hommes blancs se trouve par ailleurs en rapport direct avec sa fonction d'exprimer la vulgarité et son emploi dans les blagues et les jurons – tous des domaines typiquement masculins. Ces rapports peuvent être illustrés par les propos de notre jeune locuteur :

(35) M8 : Le week-end, quand on est entre nous en bateau, c'est vrai qu'on parle que créole. [...] entre hommes plu-/ , plutôt, avec les, les femmes, on va juste parler créole pour, pour les taquiner, pour euh, ouais mais sinon, c'est vrai qu'entre hommes on parle beaucoup créole. [...] Euh non, juste pour euh, pour faire des blagues, mais quand on parle quelque chose de sérieux, c'est en français, bien sûr.

Cette connotation masculine et vulgaire explique peut-être aussi pourquoi certaines femmes interviewées disent qu'elles maîtrisent mal le créole ou qu'elles n'aiment pas le parler :

(36) F3d : J'ai jamais aimé le créole.

(37) F8 : Je parle un petit peu le créole. [...] moi, en plus, je parle un créole très francisé [...] j'aime beaucoup l'entendre en fait. [...] Moi j'aime pas le parler parce que j'ai l'impression que ça fait bizarre dans ma bouche.

Tout de même, la locutrice F8 s'est décidée à suivre un cours de créole à l'université !

Malgré ces réserves, toutes les locutrices interviewées étaient capables de nous expliquer la recette du colombo en créole (enregistrements qui pourront être comparés avec un corpus parallèle pour la majorité noire de la population ; cf. Pustka 2009a).

3.7. La fonction identitaire du créole – en tant que symbole d'enracinement

En plus de cette fonction identitaire – jeunesse et masculinité – au sein de la société guadeloupéenne, le créole sert aussi à la délimitation par rapport aux Métropolitains qui sont considérés comme étant extérieurs à la société. Le créole constitue donc un symbole d'enracinement, qui fonctionne même au sein de conflits violents, qui – comme nous l'avons déjà vu dans la section 2.2 – apparaissent racistes au premier abord, mais dans lesquels Blancs créoles et Métros sont systématiquement distingués :

[...] naissance de tensions sociales d'un type nouveau, opposant non plus tellement les Békés et les Noirs, mais ces derniers aux Blancs de la métropole [...] Tirés de leurs voitures, les Blancs étaient admonestés en créole, s'il répondaient en créole, donc s'ils étaient des Blancs du pays, ils ne subissaient ni tracas ni violences. (Butel 2002 : 482)

La compétence en créole fonctionne donc ici en tant que *schibboleth* au sens originel du terme : qui – selon la Bible – répondait *schibboleth* ('épi') avec un [s] au lieu d'un [š] était jeté dans le Jourdain (cf. Gueunier 1997 : 257 *sqq.*). On peut se demander à quel point l'accent – en tant qu'ensemble des traits de prononciation – en français peut alternativement combler cette fonction : selon la locutrice F3b, l'accent des Grands-Blancs se situe en effet à mi-chemin entre celui des Noirs et celui des Métros (« moins prononcé », F3b ; cf. aussi section 4). Nos locuteurs témoignent de cette fonction identitaire du créole ainsi que de l'accent en français, en Guadeloupe comme en France (M3, F3a).

3.8. Le créole en alternance codique avec le français

L'identité créole blanche, entre celle des Noirs et celle des Métros, peut également s'exprimer par des alternances codiques :

(38) F3a : On commence à parler en français, AN KA FINI EN KREYÒL

(39) F3b : Oh, de temps en temps, quand j'ai besoin de, de quelque chose d'un peu spécial à dire, bon, je, je, je, je dis un TIBREN en créole, mais enfin euh, maintenant, on parle beaucoup beaucoup moins le créole.

(40) F3d : Je vais sur le marché, c'est vrai que je vais par/, mais souvent je parle français, hein, je leur parle français, parce que des fois même aussi hein, si on leur parle créole, ça peut peut-être,

peut les vexer. Mais je parle fran/, je mélange les deux. Un bout français, un bout créole hein, c'est comme ça hein.

Il reste cependant à vérifier cas par cas si l'alternance codique en question remplit réellement une fonction identitaire (ou stylistique) ou bien si elle est plutôt l'expression d'une compétence lacunaire en créole, se limitant pour l'usage actif à quelques expressions (*cf.* section 3.5 pour le langage des jeunes).

4. Phonologie

Le français des Grands-Blancs de la Guadeloupe constitue historiquement un 'dialecte secondaire' du français selon la typologie de Coseriu (1988 : 27) : il s'agit à l'origine d'une koinè de variétés régionales du français du XVII^e siècle qui s'est formée dans les villes portuaires et sur les bateaux (*cf.* section 2.1) et qui a ensuite continué son développement dans la colonie. Ce développement n'a cependant pas été tout à fait indépendant de la France, vu les va-et-vient constants entre la métropole et les colonies (*cf.* section 2.1). Il a tout de même été coupé des discussions normatives qui avaient lieu en France, et de la pression scolaire, certes à l'époque moins importante qu'aujourd'hui, mais en tout cas plus importante qu'outre-mer. Cette variété coloniale a ensuite été transmise au sein de la communauté des Grands-Blancs de génération en génération, et ceci jusqu'à nos jours : « il y a une continuité du français oral en Guadeloupe » (Ludwig / Pouillet / Bruneau-Ludwig 2006 : 171). Dans les mots de notre locutrice F3c : « Le français a toujours existé ici. »

Bien que la définition diachronique semble assez claire, il n'est pas évident que l'on arrive encore de nos jours à distinguer cette variété, en synchronie, du français régional parlé par la majorité noire de la population, qui se développe depuis cent cinquante ans, et de manière très accélérée depuis une cinquantaine d'années (*cf.* Pustka 2007a). Cette dernière variété constitue du point de vue historique un 'dialecte tertiaire' : c'est du français standard (au sens de la norme écrite scolaire) avec des interférences créoles, qui s'est nativisé par la suite, comme d'autres français régionaux, p. ex. le français méridional dans l'aire (anciennement) occitane. Aujourd'hui, ce français représente la langue première (L1) de presque tous les enfants en Guadeloupe (*cf.* Pustka 2007b). Le français colonial des Grands-Blancs se trouve donc en contact avec trois autres idiomes : le créole, le français métropolitain (par les migrants, auxquels se rajoutent depuis quelques décennies les médias audio-visuels) et finalement le français régional des Noirs. Ces contacts laissent supposer que les dialectes secondaire et tertiaire se sont fortement rapprochés. Le fort clivage identitaire (*cf.* section 2), par contre, nous mène plutôt à attendre des différences – surtout sur le plan phonologique, qui subit moins la pression de la norme (essentiellement écrite) que les autres niveaux linguistiques.

Pour la Réunion, Beniamino / Baggioni 1996 décrivent de la manière suivante l'interaction entre les dialectes secondaire et tertiaire :

Par là, une certaine norme de français régional a disparu. Mais ce français régional 'Grand Blanc' est difficile à analyser dans la mesure où il s'agit d'un ethnolecte, au sens strict du terme, et donc par définition difficile à pénétrer dans son intimité. Il n'est connu, au fond, que par ses manifestations littéraires [...] jusque dans les années 50 au moins où nous avons pu en retrouver les dernières traces écrites. Cette variété n'a pas totalement disparu, mais aujourd'hui, s'exprimant uniquement dans la sphère du privé, elle ne participe certainement plus de la définition de la norme [...]. (Beniamino / Baggioni 1996 : 156 *sqq.*)

Revenons à la Guadeloupe. Au niveau des représentations des locuteurs, l'image reste floue. Un premier point de départ constitue une enquête quantitative que j'ai menée en 2007 auprès de plus de 200 adolescents du lycée de Morne-à-l'Eau (*cf.* Pustka 2013b). Dans un questionnaire écrit, 67% des enquêtés admettent qu'il y aurait une différence entre l'accent des Noirs, des Blancs et des Indiens, qu'ils expliquent par exemple de la manière suivante : « les Noirs chantent, les Blancs chantent et roulent, et les Indiens chantent avec une petite voix aiguë ». Ces résultats restent à préciser sur deux niveaux : d'une part, il faudra creuser la question en précisant le sous-groupe de Blancs (Grands-Blancs, Saintois, Blancs-Matignon, Métros) ; d'autre part, il convient de savoir si ce n'est que le degré d'accent qui diffère (sur une échelle entre créolité et francité, à laquelle fait référence le terme *rouler*) ou aussi le type d'accent (qui nous intéresse ici en premier lieu). On peut par ailleurs supposer que les élèves en question n'ont guère de contacts avec des Grands-Blancs, qui se concentrent davantage dans la région de Pointe-à-Pitre et dans les établissements catholiques (*cf.* section 2.1) ; il s'agit ici en revanche de la région des Blancs-Matignon – et on y trouve aussi des Métros, mais visiblement moins qu'au bord de la Riviera entre Le Gosier et Saint-François, région plus touristique.

Quand on pose la question aux Grands-Blancs eux-mêmes, quelques pistes semblent cependant se dessiner : comme pour le choix de la langue (*cf.* section 3), une interaction apparaît entre les différentes dimensions identitaires. En effet, le Grand-Blanc se différencie d'un côté du Noir – sur la dimension sociale – et aussi du Petit-Blanc, et de l'autre – sur la dimension régionale – du Métropolitain. Dans les représentations, ce jeu identitaire semble se dérouler essentiellement sur le continuum uni-dimensionnel entre francité (à 'prestige ouvert' ; *cf.* section 3.6) et créolité (à 'prestige couvert') – qui se reflèterait donc dans le seul degré d'accent en français. Ainsi, la dimension sociale prédomine lorsque la locutrice F3b déclare que l'accent des Grands-Blancs était « moins prononcé » (*cf. supra*) que celui des Noirs et lorsque M3 témoigne du fait (à l'exemple de sa cousine) qu'« il y a des Blancs créoles qui n'ont jamais été en France et qui parlent métropolitain [...], ça paraît un peu snob ». Dans cette optique (surtout féminine ; *cf.* section 3.6), l'accent est interprété en tant que résultat du contact avec les Noirs créolophones et considéré comme un manque d'instruction. La locutrice F3a, en revanche, fière de son accent, le voit comme un signe de reconnaissance en métropole.

Sur un autre plan, le paysage sociolinguistique se complexifie encore : l'expression linguistique ne se trouve en effet jamais en isolation, mais se combine toujours avec l'expression corporelle, en l'occurrence la couleur de peau – à laquelle s'ajoute chez les Grands-Blancs le nom de famille (*cf.* section 2.3). Cela signifie que le même accent ne produit pas le même effet chez un Noir et chez un (Grand-)Blanc :

(41) F8 : Bien souvent, les Békés qui ont cette espèce d'accent boloko, ça ressemble énormément à, à celui du Noir. Sauf que le Noir, on va reconnaître l'accent euh, c'est, c'est moins boloko. Chez un Blanc ça fait boloko, parce que ça fait genre il essaie d'imiter, mais euh c'est pas ça quoi. Ça y ressemble, mais c'est pas euh, c'est pas un Noir qui parle quoi, ça s'entend. Le Noir, il va mieux parler.

Sans vouloir sur-interpréter les propos de cette locutrice, on peut avoir l'impression que le même degré d'accent choque plus chez un Grand-Blanc que chez un Noir – peut-être parce qu'on attend d'un Grand-Blanc un accent moins prononcé (*cf. supra*) : ce qui est considéré encore comme 'normal' pour un Noir reçoit déjà l'étiquette 'boloko' (c'est-à-dire 'rustre' ; Ludwig *et al.* 2002, s.v. *boloko*) chez un Blanc.

Pour la production, nous ne pouvons malheureusement pas contraster systématiquement les données des Grands-Blancs avec celles des Noirs du même âge issus d'une couche sociale comparable (bien que celle-ci ne sera jamais tout à fait comparable dans une société structurée autour du critère racial ; cf. sections 2.2 et 2.3). Mon corpus de français régional (analysé dans Pustka 2007a) ne comprenant pas ce type de locuteurs, je ne pourrai comparer les résultats qu'avec les résultats globaux, en tenant bien compte des différences entre les locuteurs (pour l'analyse d'une 'négropolitaine' issu de la bourgeoisie noire, cf. Pustka 2007b). Mon étude se limite au niveau phonologique, traditionnellement négligé en créolistique (pour le créole guadeloupéen cf. essentiellement Hazaël-Massieux 1972 et Factum-Sainton 2006, pour le *r* Colat-Jolivière 1978) ; c'est en revanche le niveau le plus fructueux quand on s'intéresse à la variation du français régional. Après un bref survol qualitatif des caractéristiques régionales qui frappent à l'écoute, nous allons regarder de plus près le phénomène certainement le plus connu : la réalisation (et non-réalisation) du *r*¹, que l'impératrice Joséphine (cf. section 1) avait emmené à Paris et qui déclencha toute une mode, chez les 'incroyables et merveilleuses'². Pour cette variable, nous disposons déjà d'une analyse très détaillée pour le français régional des Guadeloupéens noirs et d'un Saintois (cf. Pustka 2012), qui pourra nous servir de point de comparaison.

Pour cette étude des productions, certains locuteurs s'y prêtent moins bien que d'autres : M5 a fait ses études universitaires en France et a ensuite passé cinq ans en Afrique ; son accent se trouve par ce fait assez neutralisé. L'accent est également peu prononcé chez les deux locuteurs jeunes, qui ont tous les deux une mère métropolitaine, F8 (la fille de M5) et M8. Sur ce point, ces deux locuteurs se distinguent par ailleurs fortement d'une métisse d'un père noir et d'une mère métropolitaine que j'avais interviewée auparavant, avec un accent même plus prononcé que les autres filles de son âge, probablement par compensation identitaire de sa couleur de peau et de son origine (cf. Pustka 2010). Afin de disposer d'un corpus qui ne soit pas entièrement disparate, je me concentrerai par la suite sur les quatre locutrices nées dans les années 1930 : F3a, F3b, F3c et F3d. Comme nous l'avons vu dans la section 2.1, on devrait s'attendre chez les femmes blanches créoles à l'accent le plus archaïque, qui se prête donc le plus à une reconstruction historique. Ce sous-groupe permettra un premier balayage des données, suite auquel une analyse en fonction de facteurs externes reste un *désiderata*.

Mais comment peut-on savoir si la variante d'une Blanche créole remonte au français colonial ou si cette dernière (ou ses ancêtres) ont repris récemment l'interférence (nativisée ou non) des Noirs, créolophones à la base ? Ici, la génération des locutrices nées dans les années 1930 constitue une source très précieuse, car à cette époque seulement une minorité des Noirs, la bourgeoisie, transmettait déjà le français comme L1 à leurs enfants (cf. Pustka 2007a, b). L'importance quantitative et qualitative de ce dernier groupe pendant la deuxième moitié du XIX^e et la première moitié du XX^e siècle reste à éclaircir. Vu que les Grands-Blancs constituent le haut de la société guadeloupéenne et que les femmes s'orientent généralement vers le prestige ouvert de la variété haute, il n'y a en tout cas pas de raison de croire qu'elles aient été particulièrement influencées par le français L2 de la majorité noire, probablement au moins pas plus que par le créole de leurs *mabos* pendant les siècles précédents. L'absence de caractéristiques régionales, quant à elle, ne peut pas être prise comme

¹ La mise en italiques (*r*) indique qu'il s'agit d'une catégorie pré-théorique, laissant ouverte la question de savoir s'il s'agit d'un phonème, d'un allophone ou d'une absence de segment correspondant à un graphème (cf. Pustka 2012 : 271).

² « Les Blancs-pays ont cet accent guadeloupéen chantant qui escamote les *R*, et qui rappelle celui des 'Incroyables' et 'Merveilleuses' du Directoire. » (Lasserre 1961 : 323 *sqq.*)

preuve d'une absence dans le français colonial de l'époque ; il pourrait tout aussi bien s'agir d'un rapprochement plus ou moins récent avec le français métropolitain, du fait du contact avec les maîtresses d'école, en Guadeloupe même ou en France (cf. section 2.1).

Le trait que nous allons regarder de plus près par ailleurs ne figure ni en français métropolitain ni en créole : la vocalisation du /r/ en coda simple, du type *père* [pɛ̃] au lieu de [pɛʁ] ou cr. *pè* [pɛ]. L'origine de ce processus reste un mystère. Sa présence dans de nombreuses langues du monde, notamment en anglais, en allemand, en espagnol, en portugais – mais aussi en ancien français, en québécois et en réunionnais (cf. Pustka 2012 : 302 *sqq.*) laisse penser à la fois à un processus naturel, au contact des langues et à un archaïsme négligé dans la documentation écrite.

4.1. Survol de la prononciation

Nous prendrons par la suite comme point de départ la liste des traits du français régional guadeloupéen dialecte tertiaire dans Pustka 2007a, et vérifierons à quel point on retrouve ces traits également chez les Grandes-Blanches. Les analyses du corpus ont été faites principalement à l'oreille, assisté par les sonagrammes et courbes d'intensité et d'intonation fournis par le logiciel PRAAT (<http://www.fon.hum.uva.nl/praat/>). Pour l'interprétation historique, une source particulièrement précieuse est l'œuvre monumentale de Thurot 1883, *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle d'après les témoignages des grammairiens*.

4.1.1. Voyelles moyennes

On trouve dans le français guadeloupéen, comme dans beaucoup d'autres variétés régionales de français, une tendance à la distribution complémentaire des voyelles moyennes (qui en français standard forment une opposition phonologique, p. ex. dans *épée* [epe] vs *épais* [epɛ]) : en syllabe ouverte est réalisée une voyelle mi-fermée, en syllabe fermée une voyelle mi-ouverte. Il ne s'agit pourtant pas d'une 'loi de position' stricte, comme en français méridional, où *épais* et *épée* sont homophones ([epe]). En Guadeloupe, on observe plutôt des variations en fonction des locuteurs et des mots – comme par ailleurs aussi dans le Nord-Ouest de la France (cf. Pustka 2009b pour la Vendée) – et le même locuteur peut dans la même conversation prononcer le même mot deux fois de manière différente, p. ex. *mais* [mɛ] ~ [me] ou *chose* [ʃoz] ~ [ʃɔz] (cf. Pustka 2007 : 108 *sqq.*).

Pour l'opposition /e/ vs /ɛ/, le tableau suivant livre un survol des contextes les plus fréquents, en comparaison avec l'enquête PFC de Vendée (la seule étude comparable pour ce phénomène), basée sur huit locuteurs :

Locutrice \ Mot	<i>mais</i>	<i>je sais pas</i>	<i>étais</i>	<i>était</i>	<i>est</i>	<i>j'ai</i>	<i>vrai</i>	<i>très</i>
F3a	[e]/[ɛ]	---	[e]/[ɛ]	[e]/[ɛ] ¹	[e]	[e]	---	[ɛ]
F3b	[e]/[ɛ]	[ə]/[e]	[e]	[e]/[ɛ]	[e]	[e]	---	[ɛ]
F3c	[e]/[ɛ]	[e]	[e]/[ɛ]	[e]	[e]	[e]	---	[e]/[ɛ]
F3d	[e]/[ɛ]	[e]	[e]/[ɛ]	[e]/[ɛ]	[e]	[e]	[e]/[ɛ]	[e]/[ɛ]
PFC Vendée (Pustka 2009b)	[e]/[ɛ]	[e]/[ɛ]	[e]/[ɛ]	[e]/[ɛ]	[e]/[ɛ]	[e]	[e]/[ɛ]	[ɛ]

Tableau 3 : Conditionnement lexical de la distribution de [e] et [ɛ] en finale

¹ Les petits symboles marquent des quantités très peu importantes d'une variante par rapport à l'autre.

Les tendances sont donc les mêmes dans les deux variétés et s'expliquent en partie par la fréquence absolue dans la parole (p. ex. pour 'je sais pas' vs 'est' vs 'était') et en partie par la fréquence relative dans les contextes prosodiques, inaccentués et accentués (p. ex. 'je sais pas' vs 'très'). La neutralisation de contrastes phonologiques se fait en effet davantage dans les contextes inaccentués et fréquents.

Pour l'opposition /o/ vs /ɔ/, les prononciations sont également variées : pour *chose(s)*, on trouve la prononciation normative avec [o] chez F3c, les trois autres locutrices (F3a, F3b, F3d), par contre, produisant un [ɔ], suivant la 'loi de position'. Le nom de lieu *Saint Claude*, commune emblématique des Grands-Blancs de l'époque (cf. section 2.3), est réalisé avec un [o] normatif par F3b, mais suivant la distribution complémentaire [ɔ] par F3c et F3d (pas d'occurrence de ce mot chez F3a). Ces deux dernières sont par ailleurs les locutrices qui nous ont dit dans le chapitre 2.1 qu'elles y ont fréquenté l'école catholique appelée le 'Petit Versailles'.

Pour ce qui est de l'opposition /ø/ vs /œ/, on remarque une grande majorité d'occurrences de la variante [œ] au lieu du [ø] normatif dans le suffixe du féminin *-euse(s)* : *vendeuse* [œ] (F3a), *blanchisseuse* [œ] (F3d), *religieuse(s)* [œ] (F3a, F3d) ; seule F3b prononce *religieuse(s)* avec un [ø].

Somme toute, on observe chez les Grandes-Blanches analysées une tendance assez nette vers la 'loi de position'. Il reste cependant à savoir s'il s'agit là d'un archaïsme ou plutôt d'un développement récent – ou bien d'une variation permanente depuis les débuts de la colonisation, alimentée régulièrement par le français métropolitain.

4.1.2. Voyelles nasalisées

Quant aux voyelles nasalisées, plusieurs différences sont à constater par rapport au français métropolitain. Premièrement, le système contient un élément de plus, à savoir /œ̃/, qui aujourd'hui n'est plus distingué de /ɛ̃/ en français parisien. Deuxièmement, la position de la voyelle /ã/ est décalée dans le trapèze vocalique dans le sens de la montre, vers [ã] ou même [ɛ̃]. Troisièmement, les voyelles sont en partie dénasalisées, p. ex. *plein* avec [ɛ] au lieu de [ɛ̃]. Et quatrièmement, elles entraînent une assimilation des plosives suivantes, p. ex. *apprendre* avec [an] au lieu de [ãdʁ] (cf. Pustka 2007a : 109 sqq.).

Dans le corpus de Grandes-Blanches, on trouve ainsi des fluctuations au sein d'une même grammaire de production en ce qui concerne la réalisation de /œ̃/, p. ex. *un* [œ̃] ~ [ɛ̃] et *lundi* [lœ̃di] ~ [lɛ̃di] (F3d). On peut se demander ici si la variante [ɛ̃] est due à l'influence parisienne actuelle, comme on l'observe par exemple aussi dans le Sud de la France. La qualité du /ã/, en revanche, rappelle à la fois le français méridional et québécois : on entend par exemple *français* avec un [ã] antérieur (F3a) et même *temps* avec un [ɛ̃] (F3c, F3d). Ensuite, les dénasalisations sont fréquentes, p. ex. *Dominicains* et *plein* avec [ɛ] au lieu de [ɛ̃] (F3d), et *mon*, *son* et *maison* avec [ɔ] au lieu de [ɔ̃] (F3d). C'est par ailleurs aussi la réalisation méridionale hypercorrecte, particulièrement fréquente chez les femmes, mais vraisemblablement d'une autre origine (cf. Pustka 2007a). Un phénomène inconnu du français méridional contemporain, en revanche, est la nasalisation de la plosive suivante, p. ex. *répondre* [ʁepɔ̃n] pour [ʁepɔ̃:dʁ] (F3b), *attendre* [atan] pour [atã:dʁ] (F3c), *marchandes* [maʁʃan] pour [maʁʃã:dʁ] (F3c). Dans ce contexte, on remarque aussi la courte durée de la voyelle (allongée en français normatif par la nature de la consonne qui suit – /v/, /z/, /ʒ/ ou /ʁ/ – ou par sa qualité inhérente – pour /o/, /ø/, /ɑ/ et les voyelles nasalisées) et l'absence de la détente consonantique (marquée par [°] dans les transcriptions).

4.1.3. Consonnes finales et liaisons

Il est bien connu que la réalisation des consonnes finales graphiques est en français soumise à une forte variation. Celle-ci s'explique par le fait qu'il s'agit d'un processus naturel de réduction qui a été arrêté par la norme, fortement influencée par la graphie étymologisante (cf. Pustka 2007a : 112 *sqq.*). Le XVII^e siècle, temps de la colonisation, est une époque très tourmentée par rapport à ce phénomène, époque à laquelle se met en place également la liaison ainsi que bon nombre d'idiosyncrasies lexicales (cf. Thurot 1883 et section 5.2.1). Nous regarderons dans la section 4.2 de plus près le cas particulièrement complexe du *r*. Mais également en ce qui concerne les autres consonnes, le français guadeloupéen présente quelques déviations par rapport au français normatif actuel.

Ainsi, contrairement au français standard, *moins* est en Guadeloupe généralement prononcé avec un [s] final (F3b, F3d) (cf. déjà Pustka 2007a). Un cas particulièrement intéressant est la prononciation *dix fois* [s] par notre locuteur M3, né dans les années 1930. Dans mon analyse du français des Noirs dans Pustka 2007a, j'avais classé ce phénomène comme étant un créolisme, même si j'avais trouvé à côté de *dix* [s] *filles*, prononcé par un homme né en 1921, avec le créole comme L1, aussi la réalisation *six* [s] *personnes* chez sa sœur (*1926, L1 français). Ce point reste à tester systématiquement. Un autre exemple est la réalisation du [t] final de *quand* devant consonne, qui dans le corpus alterne avec la non-réalisation normative :

(42) Prononciations de *quand* Ø C

- (a) F3a : *quand* Ø *je m'entends*
- (b) F3b : *quand* Ø *nous étions petits*
- (c) F3c : *quand* Ø *je rencontre*
- (d) F3d : *quand* Ø *je suis arrivée ici*

(43) Prononciations de *quand* [t] C

- (a) F3a : *quand* [t] *j'ai dû partir*
- (b) F3b : *quand* [t] *j'ai appris le créole*
- (c) F3c : *quand* [t] *vous avez envie de raconter une blague*
- (d) F3b : *quand* [t] *j'étais enfin gamine*

Les exemples reproduits dans (42) et (43) montrent que la consonne et la réalisation zéro apparaissent dans les mêmes contextes, ce qui suggère qu'il s'agit d'une variation libre. Cette hypothèse reste bien évidemment à vérifier sur un corpus plus large.

Un phénomène que l'on pourrait classer dans la même catégorie est le taux de liaison facultative, particulièrement élevé après *est* et *était* chez la locutrice F3d : 12 occurrences sur 15 et 9 sur 18, c'est-à-dire respectivement 80% et 50%. Ces chiffres sont sensiblement plus élevés que la moyenne du corpus *Phonologie du Français Contemporain* PFC (<http://www.projet-pfc.net>), qui n'est que de respectivement 44% et 8% (cf. Mallet 2008) ! Chez les autres locutrices, les taux de liaison sont plus faibles, mais le nombre d'occurrences également, ce qui ne permet guère d'en tirer des conclusions. Il serait sans aucun doute révélateur de regarder ce phénomène de plus près dans un corpus plus important.

Locutrice \ Mot	<i>suis</i>	<i>est</i>	<i>sommes</i>	<i>sont</i>	<i>étais</i>	<i>était</i>	<i>étions</i>	<i>étaient</i>
F3a	0/2 ¹	2/4	---	---	0/1	0/5	---	0/2
F3b	1/1	1/2	---	---	---	2/7	0/1	0/3
F3c	0/3	4/6	---	0/1	0/2 ²	3/7	---	0/1
F3d	0/4	12/15	---	---	---	9/18	0/2	0/2
PFC (Mallet 2008)	13%	44%	44%	19%	---	8%	---	11%

Tableau 4 : Taux de liaison après les formes du verbe *être* (1^{re} et 3^e personnes au présent et à l'imparfait de l'indicatif)

Contrairement aux caractéristiques exposées jusqu'à présent, pour lesquelles les Grandes-Blanches rejoignent de manière surprenante les Noirs (cf. Pustka 2007a), on ne trouve pas dans le corpus les traits propres aux locuteurs de français L2, donc probablement des interférences du créole (mis à part la prononciation du [s] final de *dix* dont l'origine créole peut être mise en doute ; cf. *supra*) – ce qui correspond aux attentes. Ces créolismes sont la réalisation non-arrondie des voyelles arrondies (p. ex. *deux* [de] pour [dø]), le relâchement des voyelles (p. ex. *six* [sis] pour [sɪs]), la confusion du schwa avec [e] ou [ɛ] (p. ex. *de* [dɛ] pour [də]), la prononciation du *h aspiré* comme [h] (p. ex. *haut* [ho] pour [o]) et l'insertion d'un [ɛ] prothétique (p. ex. *stupide* [ɛstypid]) (cf. Pustka 2007a : 115 *sqq.*).

Dans deux cas, cependant, qui avaient laissé des questions ouvertes, l'analyse du français des Grandes-Blanches apporte des éclaircissements. Le premier cas concerne la prononciation de la préposition *sur* [su] au lieu de [syʁ]. On s'attendrait en effet plutôt à une réalisation avec l'écartement des lèvres [si] (cf. aussi cr. *si*), comme dans tous les autres cas où la prononciation ne correspond pas à la norme d'une voyelle arrondie (cf. *supra*), et non à la postériorisation de l'articulation (Pustka 2007a : 115). Comme nous avons relevé cette prononciation également chez le locuteur M3 (dans le contexte *sur le marché*) – le même qui par ailleurs prononce *dix* avec un [s] final –, on pourrait émettre l'hypothèse qu'il s'agit ici d'une exception lexicale qui n'est pas une innovation du français régional des Noirs, mais qui remonte au français colonial des Grands-Blancs. La prononciation *sur* [su] pourrait en effet être le résultat d'une fusion de [y] et d'un /r/ vocalisé en [w] dans ce contexte arrondi (phénomène probablement d'abord français, les [w] pour /r/ en créole datant d'une époque toute récente ; cf. Pustka 2012 : 275) : fr. *sur* [syʁ] > [syw] > [su] (cf. Pustka 2012 : 293). Cet exemple suggère l'influence du français de deux époques différentes, la forme créole *si* remontant plutôt à fr. [sy], sans [ʁ] final. Les deux formes [syʁ] et [sy] se trouvaient en effet en concurrence dans le français du XVII^e siècle, fr. *sur* remontant à lat. *super* et fr. *sus* à lat. *sursum* (cf. Thurot 1883 : 164, 176).

Le deuxième cas concerne l'ancienne prononciation de <oi> comme [wɛ] que j'avais observée chez une locutrice très âgée des Grands-Fonds, dont la grand-mère était une Blanc-Matignon (cf. Pustka 2007a : 117). Notre corpus nous fournit deux occurrences supplémentaires, de la locutrice F3d : *fois* [fwɛ] et *froid* [fwɛ] (à côté de [fɣwa]). On pourrait donc supposer que cette ancienne prononciation d'avant la Révolution se soit maintenue en Guadeloupe chez les Blancs créoles pendant un certain temps, mais qu'elle se soit presque perdue à l'heure actuelle. Le nombre de cas observés

¹ Je fournis des pourcentages seulement quand les chiffres sont suffisamment élevés.

² Il faudrait rajouter ici une liaison épenthétique : *j'étais* [t] *externe* (F3c).

³ On observe cependant l'occurrence d'un [t] après *sont* devant consonne : *ils sont* [t] *jamais revenus* (F3d). Vu que celui-ci n'est suivi ni d'une pause (remplie ou pleine) ni d'autres signes d'hésitation, on ne peut pas l'interpréter en tant que liaison sans enchaînement. Il reste à éclaircir si cette forme est à considérer comme une survivance d'une consonne finale ou comme une hypercorrection, éventuellement causée par la forme graphique.

est bien évidemment minime, mais il nous incite à chercher ce phénomène de façon systématique dans un corpus plus grand.

4.1.4. Prosodie

En français, la variation régionale se fait remarquer assez rapidement au plan phonique, les particularités lexicales et surtout morphosyntaxiques étant beaucoup moins fréquentes et, de plus, soumises à une pression normative plus forte, surtout en situation de distance. Dans le cas où même les traits segmentaux sont nivelés, la dernière caractéristique qui reste est la prosodie – l’intonation ainsi que l’‘accent’ au sens étroit du terme, à savoir l’accentuation. La prosodie est en effet assez frappante en Guadeloupe, surtout chez les femmes, qu’elles soient noires ou blanches. Contrairement au français normatif, on note des accentuations (marquées par un allongement de la syllabe ainsi que par une montée de la fréquence fondamentale) non seulement sur la syllabe finale du groupe rythmique, mais aussi sur la syllabe initiale et médiane du lexème et même sur les mots grammaticaux (*cf.* déjà Pustka 2007 : 115 pour le dialecte tertiaire). La locutrice F3c fait ici exception :

(44) Accentuation de la syllabe initiale de lexème

- (a) F3a : j’ai besoin de PASSer
- (b) F3b : enfin, c’était pas INterdit
- (c) F3c : ---
- (d) F3d : c’est à MARie-Galante, parce que j’ai ma fille aînée qui a vécu à Marie-Galante

(45) Accentuation de la syllabe médiane de lexème

- (a) F3a : on a TENDance à éMAILLer
- (b) F3b : ---
- (c) F3c : ---
- (d) F3d : une certaine éduCAtion

(46) Accentuation d’un grammème

- (a) F3a : Mes parents parlaient avec nous LE français, nous leur parlions LE français [...] puisqu’elle comprenait pas le français à l’époque
- (b) F3b : Alors, il y avait DES familles qui travaillaient dans les usines
- (c) F3c : ---
- (d) F3d : parce qu’il aimait LA discipline

Il reste à étudier plus en détail les contextes syntaxiques et lexicaux dans lesquels apparaissent ces accentuations, afin de déterminer lesquelles sont à considérer comme emphatiques, lesquelles comme tout simplement expressives (pour la distinction *cf.* Pustka à paraître) et dans quels cas elles se sont conventionnalisées en tant que marques de la variété régionale. Une analyse phonétique plus fine pourra en plus mettre à jour des différences subtiles afin de déterminer la part française de certains *cues* et peut-être la part africaine d’autres.

4.2. /r/

L’*accent créole* est connu pour son *r* – ou plutôt pour l’affaiblissement de celui-ci. Ce schibboleth ne se limite pas, on le sait très bien, à l’accent des Noirs, mais concerne également celui des Blancs créoles. L’entrée de ce trait dans les dictionnaires peut être vue comme la preuve de sa notoriété :

Créole. [...] Personne de pure race blanche née aux colonies : *Joséphine de Beauharnais était une créole de la Martinique.* Accent créole : accent des créoles (prononçant à peine le r). (*Petit Larousse illustré* 1952, cité d'après Hazaël-Massieux 1977 : 261)

À l'imitation de Joséphine de Beauharnais (*cf.* section 1), Créole (blanche) par excellence (*cf.* citation *supra*), s'est répandue à Paris même la mode de l'élimination des *r* chez les 'incoyables et meveilleuses' (*cf. supra*). Ce schibboleth persiste jusqu'à nos jours. Un de nos locuteurs (M3) explique : « C'est à force de parler créole, on a la bouche, par exemple, on dit que on mange les *r*, certains de nous. » L'interruption dans son discours après *bouche* fait ici référence à une des deux expressions qu'il utilise auparavant pour expliquer son accent : « un accent la bouche lourde » et « traîner un peu la langue » comme avec « une patate dans la bouche ». Une autre locutrice le formule sous forme de litote : « les Créoles [...] ne roulent pas les *r* » (F3d). En utilisant cette expression, elle établit une opposition avec les Métropolitains et Négropolitains (*cf.* Pustka 2013 : 104 *sqq.*). On n'a donc pas seulement affaire à un « nègre-mangeant-les-R » (Fanon 1952 : 16), mais d'une manière générale à un 'Antillais-mangeant-les R', y inclus le Blanc créole.

4.2.1. Le français de l'époque coloniale

Cette absence du *r* serait, et cela se lit également depuis longtemps, un archaïsme (*cf.* Pustka 2007b : 111, Hazaël-Massieux 2008 : 17 *sqq.*, Hazaël-Massieux 2011 : 13). À y regarder de plus près, la situation s'avère cependant beaucoup plus complexe – dans la métropole comme dans sa colonie. En France, la non-réalisation du *r* en position 'implosive', c'est-à-dire en position post-vocalique de coda (p.ex. dans *père, parler, parce que*) est à voir en relation avec le bouleversement profond de la prononciation des consonnes finales entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, qui a mené au phénomène de la liaison et à la variation lexicale dans la prononciation des consonnes finales (p. ex. dans *ananas, août* et *persil* ; *cf.* aussi section 5.1). Ces irrégularités s'expliquent par la confrontation du processus naturel de la réduction avec la volonté étymologisante des grammairiens, sans oublier le contact linguistique entre le français et les dialectes et langues régionales ainsi qu'entre les différents français régionaux en train de se former.

Afin de rendre l'argumentation plus claire, nous récapitulons ci-dessous le comportement des consonnes finales pour les consonnes de liaison dites 'flottantes' et les consonnes finales 'fixes' des chiffres *six* et *dix* :

(47) Comportement de la consonne finale flottante dans le cas de la liaison en français standard :

- (a) Devant voyelle : p. ex. *les [z] amis*
- (b) Devant consonne : p. ex. *les Ø copains*

(48) Comportement de la consonne finale fixe dans les chiffres *six/dix* en français standard :

- (a) Devant pause : p. ex. *ils sont six/dix [s]*
- (b) Devant voyelle : p. ex. *six/dix [z] amis*
- (c) Devant consonne : p. ex. *six/dix Ø copains*

Nous allons retrouver un type d'alternance comparable, mais pas identique dans le cas du *r* dans le français des Grandes-Blanches (*cf. infra*).

Mais regardons d'abord de plus près la situation à l'époque coloniale en France, comme nous la résume Thurot 1883 selon les remarques des grammairiens. Pour les consonnes en général, le XVI^e siècle est l'époque de l'apparition de la liaison :

La consonne finale d'un mot suivi d'un autre mot sans pause intermédiaire se joignait à la voyelle initiale du mot suivant et commençait une nouvelle syllabe ; si le mot suivant commençait par une consonne, la consonne finale du mot précédent devenait muette, excepté l'*r* [...]. (Thurot 1883 : 747)

La consonne *r* y fait donc exception. Son développement dépend non seulement de la structure syllabique et de la position prosodique, mais également du lexique. Au XVI^e siècle, « R finale se prononce toujours [...] ; l'*r* était pourtant déjà muette [...] en un certain nombre de mots » (Thurot 1883 : 147). Les exceptions lexicales concernent avant tout les infinitifs en *-er*, p. ex. dans *alle(r)*, où la non-réalisation s'est maintenue jusqu'à nos jours. De plus, on constate une variation régionale, une articulation moins forte étant documentée par exemple pour la Bourgogne ainsi que les régions de Lyon et de Narbonne et une prononciation forte, en partie hypercorrecte, à Paris. En outre, on observe des non-réalisations de *r* à l'intérieur de certaines locutions, notamment à la fin de *pour* dans *pour l'amour*. Mis à part la position finale, on remarque une assimilation de *r* au *l* suivant à l'intérieur du mot que l'on pourrait considérer comme première étape d'une élision, p. ex. dans *parler* [parle] > [palle] > [pale] (cf. Thurot 1883 : 5, 147, 154, 289). Au XVII^e siècle, le *r* disparaît entre autres dans les substantifs en *-oir* et *-eur* ainsi que dans les infinitifs en *-ir*, p. ex. *miroi(r)*, *menteu(r)*, *mouri(r)*. On observe ces prononciations notamment chez les femmes et les Parisiens et surtout dans la conversation familière. À cette époque, *r* devient muet également en coda simple au milieu du mot, notamment dans *me(r)credi* (cf. Thurot 1883 : 149, 279 *sqq.*, 750 *sqq.*). Aujourd'hui, ces réductions sont lexicalisées dans les infinitifs en *-e(r)* et certains lexèmes comme *monsieu(r)* ; dans les autres contextes, en revanche, les grammairiens ont réussi à réintroduire ou à maintenir la prononciation du *r* étymologique. Il s'ajoutent par ailleurs quelques cas de non-réalisation moins conscients, comme dans *pa(r)ce que* ainsi que – documenté par Wachs (1997 : 159) pour Paris – dans les prépositions *pou(r)* et *su(r)*.

Le français des débuts de la colonisation a donc dû être caractérisé par une forte variation, avec une tendance à la chute, qui constitue la base de l'absence du *r* final en créole, p. ex. cr. *fè* 'fer', *palé* 'parler'. De cette non-réalisation témoignent aussi les journaux de bord des colons où l'on trouve des graphies comme <sirugien> pour <chirurgien> et <habre> pour <arbre>, avec une non-réalisation graphique du *r* en coda à l'intérieur du mot (cf. Gulyás 2004 : 74). D'autres indices pour la non-réalisation sont fournis par les textes anciens en créole, où l'on trouve des graphies comme <bonjoue> pour <bonjour> ou <dormi> pour <dormir>, même si, à l'inverse, les graphies avec <r> ne peuvent pas être interprétées comme indice d'une réalisation (cf. Hazaël-Massieux 2008 : 17 *sqq.*, 32). En ce qui concerne la suite de la colonisation, on peut néanmoins partir du fait que les *r* rétablis sont également arrivés en Guadeloupe, par les va-et-vient permanents entre la colonie et la métropole (cf. section 2.1). Cela pourrait avoir des répercussions non seulement sur le français, mais aussi sur le créole : tandis que des formes comme *òwdinatè* 'ordinateur' sont de toute évidence récentes (cf. Fathum-Sainton 2006 : 259, 267), ceci est sémantiquement moins évident pour *mardi* / *mawdi* / *madi* 'mardi' (selon les graphies dans le dictionnaire de Ludwig *et al.* ; cf. aussi Pustka 2012 : 275, 277). Les résultats empiriques de l'analyse du corpus des Grandes-Blanches fournissent alors des indices supplémentaires.

4.2.2. Analyse du corpus

L'analyse du comportement du *r* chez les quatre Grandes-Blanches nées dans les années 1930 se base sur 20 minutes de parole spontanée transcrite pour chacune des

locutrices. C'est la même longueur que pour l'analyse fine de deux locuteurs, un Saintois et une Noire, dans Pustka 2012, ce qui rend les résultats comparables. Le repérage des contextes à analyser s'est fait à partir de la graphie, où tous les *r* en position 'implosive' devant consonne ou pause ont été marqués. Cette recherche mène à un total de 795 occurrences, qui se distribuent de la façon suivante sur les quatre locutrices : 172 sont produites par F3a, 177 par F3b, 158 par F3c et 288 par F3d. 35 de ces occurrences repérées ont ensuite été écartées de l'analyse pour des raisons de problèmes de qualité acoustique, ce qui nous donne un total de 760 occurrences analysées. Ces occurrences ont été soumises à une analyse auditive, complétée par l'analyse visuelle des sonagrammes sous PRAAT. Vu la multiplicité des variantes très proches du « caméléon » *r* sur toute l'échelle de sonorité entre fricatives et voyelles (cf. Pustka 2012), je me suis limitée ici à la distinction de trois grandes catégories de variantes : fricative ([ɣ]/[ʁ]/[χ]), voyelle ([ə]/[ɐ]) et élision. Dans une étude plus approfondie, on pourra distinguer plus finement la nature du segment, à laquelle on devrait rajouter la qualité et la quantité de la voyelle précédente, qui se trouvent fortement influencées, p. ex. *parle* [pal] ou même [pə] (F3d) (cf. Pustka 2012 ; cf. aussi Bordal 2006 et Bordal/Ledegen 2009 pour la Réunion). Un autre *désiderata* serait d'avoir des mesures phonétiques articulatoires.

Venons-en maintenant aux résultats. Tout d'abord, le corpus des Grandes-Blanches fait preuve d'une variante de /r/ qui jusqu'à maintenant a été négligée dans les analyses de la phonologie du français : la vocalisation. Nous avons documenté cette variante dans le français régional des Noirs et des Saintois dans Pustka 2012. Il est intéressant dans ce contexte de constater qu'elle a également été documentée pour le (semi-)créole réunionnais, p. ex. cr. réu. [aspe:ə] (< fr. *espère*) 'attends' et le français québécois, p. ex. *port* [pəw] (cf. Pustka 2012 : 279 et les références y citées). Alors que notre locuteur saintois analysé dans Pustka 2012 produisait des [w], la variante la plus fréquente chez les Grandes-Blanches est [ɐ], comme chez la Guadeloupéenne noire analysée dans Pustka 2012. Cette variante n'est ni documentée pour le français de l'époque de la colonisation (ni pour le français contemporain d'ailleurs) ni pour le créole.

Quand on analyse les données quantitativement, il se dessine l'image suivante : devant pause, il y a une tendance à la vocalisation (42% ; p. ex. *père* [pɛɐ]) et devant consonne à la fricative en coda simple (46% ; p. ex. *parlaient* [pɑʁlɛ]) et à l'élision en première position de coda branchante (75% ; p. ex. *parce que* [pɑskə]) (cf. figures 6 à 8). On constate par ailleurs une variation importante inter-locutrices (p. ex. entre 35 et 62% de vocalisations devant pause ; cf. tableau 6), ce qui invite à des analyses sur un nombre de locuteurs plus important, afin de déterminer les facteurs identitaires en jeu (p.ex. l'origine de la famille et la trajectoire sociale de l'individu, mais aussi sa personnalité).

	Fricative	Voyelle	Élision
F3a	32% (10/31)	35% (11/31)	32% (10/31)
F3b	37% (15/41)	37% (15/41)	27% (11/41)
F3c	19% (5/26)	62% (16/26)	19% (5/26)
F3d	23% (18/80)	41% (33/80)	36% (29/80)
total	27% (48/178)	42% (75/178)	31% (55/178)

Tableau 6 : Variantes de *r* en coda simple devant pause (R.#), p. ex. *père*

	Fricative	Voyelle	Élision
F3a	35% (40/115)	41% (47/115)	24% (28/115)
F3b	61% (69/114)	17% (19/115)	21% (24/114)
F3c	53% (57/108)	31% (33/108)	17% (18/108)
F3d	36% (54/150)	20% (30/150)	44% (66/150)
total	46% (222/487)	26% (129/487)	28% (136/487)

Tableau 7 : Variantes de *r* en coda simple devant consonne (R.C),
p. ex. *pour toi, parlaient*

	Fricative	Voyelle	Élision
F3a	26% (5/19)	0% (0/19)	74% (14/19)
F3b	15% (2/13)	8% (1/13)	77% (10/13)
F3c	48% (10/21)	0% (0/21)	52% (11/21)
F3d	3% (1/30)	7% (2/30)	90% (27/30)
total	22% (18/83)	4% (3/83)	75% (62/83)

Tableau 8 : Variantes de *r* en première position de coda branchante (R.C.),
p. ex. *parce que, parle*

Ces tendances correspondent *grosso modo* à celles décrites dans Pustka 2012 pour un Saintois et une Noire, même si les fricatives sont un peu plus nombreuses chez les Grandes-Blanches. La tendance à la vocalisation en finale se trouve avec 42% à peu près au même niveau que chez la Guadeloupéenne noire (46%) alors que le taux était bien supérieur chez le Saintois (72%) (cf. Pustka 2012 : 290 *sqq.*). Nous illustrons la distribution observée – au moins dans ces grandes tendances – ci-dessous grâce à l'exemple du mot *père* :

- (49) Comportement de la consonne finale dans le lexème *père* en français guadeloupéen :
- (a) Devant pause : vocalisation, p. ex. *père* [pɛʁ]
 - (b) Devant voyelle : fricative, p. ex. *père* [pɛʁ]
 - (c) Devant consonne : élision, p. ex. *père* [pɛ]

Cette distribution peut être mise en parallèle avec la tripartition des prononciations du mot *six* en français de France (cf. *supra*). Le tableau 9 présente une comparaison systématique de ces deux comportements :

	Exemple	<i>six</i> (en français de France)	<i>père</i> (en français guadeloupéen)
Contexte droit			
Pause		[s]	[ɐ]
Voyelle		[z]	[ʁ]
Consonne		∅	∅

Tableau 9 : Variation des consonnes finales en fonction du contexte droit

Malgré ces ressemblances apparentes au plan synchronique, il y a une différence importante au niveau diachronique : alors que la variation de *six* est visiblement due à un processus de phonétique historique 'normal' à partir d'un même input, on est emmené à postuler deux inputs différents pour *père*, donc un phénomène remontant au contact linguistique. Dans le cas de *six*, en effet, la variante de *s* la plus forte au niveau synchronique est celle devant pause, avec la consonne sourde [s], la variante devant voyelle avec la consonne sonore [z] présente une sonorité moyenne, et la variante la plus faible finalement est celle devant consonne, à savoir l'élision. Pour ce qui est du *r* en français guadeloupéen ; le [ɐ] devant pause, en revanche, ne constitue pas la variante la plus forte, mais une variante intermédiaire. On est donc emmené à penser qu'il s'agit ici de deux processus historiques différents : le premier ayant mené à une alternance

entre [ʁ] (en attaque) et zéro (en coda) – ce qui rappelle le résultat en créole – et le second étant dû à l’apport plus tardif de formes avec *r* (rétabli en métropole), vocalisé par un processus naturel, car les systèmes fixés entre-temps n’admettaient plus de [ʁ] dans cette position.

En plus du locuteur et du contexte prosodique et syllabique, la voyelle précédente influe sur le comportement du *r* : on trouve la fricative surtout après [a], la vocalisation après les voyelles antérieures étirées [i] et [ɛ] et l’élision après les voyelles postérieures arrondies [u] et [ɔ] (cf. tableau 10). Ces résultats rejoignent ceux de mon enquête présentée dans Pustka 2012 et s’expliquent, comme je l’ai exposé ici, en tant qu’effets de coarticulation.

	Fricative	Voyelle	Élision
[u]	32% (18/57)	18% (1/57)	67% (38/57)
[ɔ]	41% (50/121)	8% (10/121)	51% (62/121)
[œ]	44% (21/48)	44% (21/48)	13% (6/48)
[y]	16% (6/38)	42% (16/38)	42% (16/38)
[i]	23% (9/39)	51% (20/39)	26% (10/39)
[ɛ]	26% (43/166)	70% (117/166)	4% (6/166)
[a]	63% (123/195)	10% (19/195)	27% (53/195)

Tableau 11 : Variantes de *r* suivant les voyelles précédentes

En plus de cette variation sociale et phonétique, on note une variation lexicale, qui s’explique probablement par la fréquence des mots dans la parole et des emprunts à d’autres variétés. Souvent, ce sont en effet seulement quelques lexèmes qui se cachent derrière les chiffres pour un certain contexte phonologique ; ils ne devraient donc pas être trop rapidement interprétés comme reflétant un comportement phonologique (cf. Pustka 2007a : 209). Ainsi, en première position de coda branchante, *r* apparaît-il essentiellement dans deux mots : *parce que* et *parle*. Dans *parce que*, le taux d’élision s’élève à 95% (cf. figure 11), ce qui est comparable à mon étude précédente où le pourcentage était de 91% pour la Guadeloupéenne noire et de 100% pour le Saintois (cf. Pustka 2012 : 294). La forme peut donc être considérée comme lexicalisée, comme dans le français parlé en général (cf. Pustka 2007, 2011), les quelques exceptions pouvant être interprétées comme des prononciations hyper-distinctes à partir de la graphie.

	Fricative	Voyelle	Élision
F3a	0% (0/12)	0% (0/12)	100% (12/12)
F3b	11% (1/9)	0% (0/9)	89% (8/9)
F3c	0% (0/6)	0% (0/6)	100% (6/6)
F3d	7% (1/14)	0% (0/14)	94% (15/16)
total	5% (2/4)	0% (0/41)	95% (41/43)

Tableau 12 : Variantes en première position de coda branchante (RC.) dans *parce que*

Dans le cas de *parle*, en revanche, la moitié des occurrences environ est prononcée [paʁl], avec une fricative – comme en français standard – et dans l’autre avec élision : [pal] – comme cr. *palé* ‘parlé’ (48% vs 52% ; cf. figure 12). Ici, on constate pourtant une différence importante entre les locutrices, les occurrences avec fricative provenant quasiment exclusivement de F3a et F3c.

	Fricative	Voyelle	Élision
F3a	5/7	0/7	2/7
F3b	1/3	0/3	2/3
F3c	9/11	0/11	2/11
F3d	0/10	0/10	10/10
total	48% (15/31)	0% (0/31)	52% (16/31)

Tableau 12 : Variantes en première position de coda branchante (RC.) dans *parle*

Dans les deux autres contextes prosodiques et syllabiques, certains lexèmes s'écartent également fortement de la moyenne. D'un côté, le taux d'élision devant pause est particulièrement élevé après *alors*, avec 73% contrairement à 31% en moyenne (aussi 72% d'élisions devant consonne). Ce comportement déviant s'explique peut-être par son correspondant cr. *alò*, mais il pourrait aussi être dû à la voyelle précédente [ɔ] (51% d'élisions en moyenne). De l'autre côté, le taux de vocalisation est particulièrement élevé dans *dire* (78%) et *père* (79%), ce qui correspond également aux taux élevés après les voyelles antérieures étirées (51% et 70% ; cf. figure 10). Quant à la coda simple devant consonne, c'est la préposition *pour* qui attire particulièrement notre attention, avec 77% d'élisions (24/31), contrairement à seulement 28% en moyenne. Ici également, deux locutrices (F3b et F3d) produisent toujours la variante sans *r* (cf. figure 13). Ces résultats rejoignent l'analyse des deux locuteurs dans Pustka 2012 (avec 100% et 91% d'élisions), ce qui m'avait menée à supposer une forme lexicale *pour* /pu/ (cf. Pustka 2012 : 290). La tendance est la même pour la préposition *sur*, avec 73% d'élisions (11/15). Dans une perspective diachronique, la prédominance de ces prononciations également chez les Grandes-Blanches affaiblit l'hypothèse d'un créolisme (cf. cr. *pu* 'pour', mais *si* 'sur' ; cf. *supra*) et renforce celle d'un archaïsme (cf. aussi *pou(r) l'amour* dans le français du XVI^e siècle ; cf. *supra*).

	Fricative	Voyelle	Élision
F3a	1/8	0/8	7/8
F3b	0/6	0/6	6/6
F3c	5/9	1/9	3/9
F3d	0/8	0/8	8/8
total	19% (6/31)	3% (1/31)	77% (24/31)

Tableau 14 : Variantes en coda simple devant consonne (R.C) dans *pour*

Une exception lexicale à l'autre bout du continuum est *leur*, avec 0% d'élisions et 71% de fricatives, résultat rejoignant celui dans Pustka (2012 : 294).

Il est particulièrement intéressant d'observer les variantes de *r* dans des noms de lieux, en tenant compte du rôle de ces lieux dans la société. Ainsi n'est-il guère surprenant que *Bordeaux* soit prononcé dans cinq cas sur cinq avec une fricative, donc à la française, alors que *Terre-de-Bas* des Saintes se réalise dans trois cas sur trois avec vocalisation ; *Basse-Terre* et *Versailles* atteignent des taux intermédiaires (cf. tableau 14). Ces premiers indices restent bien évidemment à consolider dans des enquêtes plus approfondies. La prononciation la plus frappante est par ailleurs *Porto-Rico* [pɔtoiko] (F3d, 3/3) – avec élision non seulement du *r* en coda simple dans la première syllabe /pɔʁ/, mais aussi du *r* intervocalique en attaque /vi/, menant à un hiatus ! Cela nous rappelle des exemples comparables relevés auparavant : *po(rt) autonome* [pɔotonɔm] et *pa(r) (r)appo(rt) au créole* [paapookɣeɔl] (cf. Pustka 2012 : 292).

	Fricative	Voyelle	Élision
<i>Bordeaux</i>	5/5	0/5	0/5
<i>Martinique</i>	3/4	0/4	¼
<i>Martiniquais</i>	8/9	1/9	0/9
<i>Basse-Terre</i>	3/7	4/7	0/7
<i>Versailles</i>	2/4	2/4	0/4
<i>Morne-à-l'Eau</i>	3/4	0/4	¼
<i>Port-Louis</i>	1/3	0/3	2/3
<i>Terre-de-Bas</i>	0/3	3/3	0/3
<i>Terre-de-Haut</i>	0/1	1/1	0/1
<i>Porto-Rico</i>	0/3	0/3	3/3

Tableau 14 : Variantes en coda simple devant consonne (R.C)
dans les noms propres les plus fréquents du corpus

Une autre piste qui mériterait d'être exploitée est le vocabulaire lié à l'école. Nous avons en effet remarqué dans Pustka (2012 : 294) que les élisions étaient particulièrement rares, voire inexistantes, dans des mots comme *culture*, *professeurs*, *proviseur* et *dictionnaire*, où on trouvait plutôt des fricatives et des voyelles. La même constatation peut être faite dans le corpus de Grandes-Blanches, où l'on trouve *externe*, *externat*, *imparfait* et *concert* avec une fricative ainsi que *scolaire*, *dissertations* et *Certificat d'Études* avec une voyelle – aucun mot de ce champ lexical ne présente une élision !

5. Conclusion

Les Grands-Blancs de la Guadeloupe sont connus pour leur discrétion – encore plus que les Békés martiniquais – et cette discrétion touche non seulement à leur comportement public, mais aussi à leur langage : parlant créole et 'mangeant' les *r*, ils ne se distinguent à première vue pas – ou peu – de la majorité noire de la population, plus visible (et audible). Historiquement, leur variété (actuelle) présente néanmoins un paradoxe : on s'attendrait à une différence entre leur dialecte secondaire, français colonial en continuité avec le français de France du XVII^e siècle, et le dialecte tertiaire que constitue le français régional à substrat créole, né au XX^e siècle seulement. Ce résultat à première vue peut-être décevant invite cependant à une étude plus approfondie de ce *melting pot* particulier que représente la Guadeloupe, un *melting pot* rural avec une société fortement stratifiée pendant des siècles et en contact permanent avec la France à plus de 6 000 kilomètres de distance. Cette constellation fait des anciennes colonies créolophones, notamment des départements d'outre-mer (DOM), des sujets d'étude privilégiés pour le développement d'une dialectologie moderne dans le sens d'une linguistique de variétés et de contacts complexe, en interaction avec l'expression non-linguistique – et ceci en dépassant la pure créolistique et en (re-)prenant en compte le français.

Elissa PUSTKA
Université de Munich

Références bibliographiques

- ABOU, Antoine, *L'école dans la Guadeloupe coloniale*, Paris, Éditions Caribéennes, 1988.
- ALPA = LE DÛ, Jean / Guylaine BRUN-TRIGAUD, *Atlas linguistique des Petites Antilles*, vol. I, Paris, Éditions du CTHS, 2011 ; vol. II, 2013.
- BARITEAU, Claude, « Organisation familiale et vie économique à la Désirade », *L'archipel inachevé. Culture et société aux Antilles françaises*, éd. Jean Benoist, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1972, p. 113-124.
- BENIAMINO, Michel / Daniel BAGGIONI, « Le français, langue réunionnaise », *Le français dans l'espace francophone*, éd. Didier DE ROBILLARD et Michel BENIAMINO, Paris, Champion, 1996, p. 151-172.
- BENOIST, Jean, « Les Martiniquais. Anthropologie d'une population métissée », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, n° 4.2, 1963, p. 241-432.
- BENOIST, Jean, *Types de plantations et groupes sociaux à la Martinique*, Université de Montréal, 1968.
- BLANDIN-PAUVERT, Arlette, *Au temps des mabos*, Fort-de-France, Éditions Désormeaux, 1986.
- BOLLÉE, Annegret, « Créole français et français nord-américain », *Français du Canada – français de France*, éd. Hans-Josef NIEDEREHE et Lothar WOLF, Tübingen, Niemeyer, p. 319-333.
- BONNIOL, Jean-Luc, « Particularisme ethnique et culture créole dans la Caraïbe : Le cas des 'Petits-Blancs' », *Études créoles*, n° 3.1, 1981, p. 15-33.
- BONNIOL, Jean-Luc, *La couleur comme maléfice. Une illustration créole de la généalogie des Blancs et des Noirs*, Paris, Albin Michel, 1992.
- BORDAL, Guri, *Traces de la créolisation dans un français régional : le cas du /r/ à l'île de la Réunion*, mémoire de Master, Oslo, 2006.
- BORDAL, Guri / Gudrun LEDEGEN, « La prononciation du français à l'île de la Réunion : évolution des variations et de la norme », *Phonologie, variation et accents du français*, éd. Jacques DURAND, Bernard LAKS et Chantal LYCHE, Londres, Hermès, 2009, p. 175-200.
- BRASSEUR, Patrice, « Créoles à base lexicale française et français marginaux d'Amérique du Nord : quelques points de comparaison », *Contacts de langues, contacts de cultures, créolisation*, éd. Marie-Christine HAZAËL-MASSIEUX et Didier DE ROBILLARD, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 141-166.
- BRUN, Auguste, *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi*, Paris, Champion, 1923.
- BUTEL, Paul, *Histoire des Antilles françaises*, Paris, Perrin, 2002.
- CALVET, Louis-Jean / Robert CHAUDENSON, *Saint Barthélemy : une énigme linguistique*, Paris, Didier Erudition, 1998.
- CHAMOISEAU, Patrick, *Texaco*, Paris, Gallimard, 1992 (coll. Folio).
- CHAUDENSON, Robert, « Pour une étude comparée des créoles et parlers français d'outre-mer : survivance et innovation », *Revue de linguistique romane* 37, 1973, p. 342-371.
- CHAUDENSON, Robert, *Les créoles français*, Paris, Nathan, 1979.
- CHAUDENSON, Robert, *Les créoles*, Paris, PUF, 1995.
- COLAT-JOLIVIÈRE, Donald, « À propos du 'R' en créole », *Espace Créole*, n° 3, 1978, p. 29-40.

- CONFIANT, Raphaël, *Bal masqué à Békéland*, Lamentin/Petit Bourg, Caraïbe Editions, 2013.
- COSERIU, Eugenio, « Die Begriffe ‘Dialekt’, ‘Niveau’ und ‘Sprachstil’ und der eigentliche Sinn der Dialektologie », *Energeia und Ergon. Sprachliche Variation – Sprachgeschichte – Sprachtypologie*, vol. 1, Tübingen, Narr, 1988, p. 15-43.
- DAVID, Bernard, *Les origines de la population martiniquaise au fil des ans (1935-1902)*, Fort-de-France, Société d’Histoire de la Martinique, 1973.
- DECOI = BOLLÉE, Annegret, *Dictionnaire étymologique des créoles français de l’Océan Indien*, 4 vol., Hambourg, Buske, 1993-2007.
- DESSE, Michel, « La récente transformation des acteurs économiques dans les D.O.M. : l’exemple de la Guadeloupe, Martinique et Réunion », *Annales de Géographie*, n° 598, p. 592-611.
- DUJON-JOURDAIN, Élodie / Renée DORMOY-LÉGER, *Mémoires de Békées*, texte établi, présenté et annoté par Henriette LEVILLAIN, Paris, L’Harmattan, 2002.
- HUC, Élodie / Irmissé DE LALUNG, *Mémoires de Békées 2*, Paris, L’Harmattan, 2006.
- FACTHUM-SAINTON, Juliette, *Les langues créoles à base lexicale française dans la Caraïbe : phonétique, phonologie et variation*, thèse de doctorat, École Pratique des Hautes Études, 2006.
- FANON, Frantz, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1952.
- FATTIER, Dominique, *Contribution à l’étude de la genèse d’un créole : l’Atlas linguistique d’Haïti, cartes et commentaires*, 6 vol., Atelier National de Reproduction des Thèses, 1998.
- FRÉMY, Dominique / Michèle FRÉMY, *Quid 2006*, Paris, Robert Laffont, 2005.
- GIRAUD, Michel, *Races et classes à la Martinique*, Paris, Anthropos, 1979.
- GOFFMAN, Erving, *Stigma : notes on the management of spoiled identity*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1963.
- GOLLIAU, Catherine, « Les békés au tribunal », *Le Point*, 27/12/2011.
- GUEUNIER, Nicole, « Langue maternelle et situation de continuum : le cas d’un créole réunionnais », *Langue française*, n° 54, 1982, p. 68-84.
- GUEUNIER, Nicole, « Schibboleth », *Sociolinguistique*, éd. Marie-Louise MOREAU, Liège, Mardaga, 1997, p. 257-58.
- GULYÁS, Adrienn, « Étude du créole martiniquais d’un point de vue de phonologie historique. Aspects méthodologiques », *Créoles. Langages et Politiques linguistiques*, éd. Colette FEUILLARD, Berne et al., Peter Lang, 2004, p. 71-77.
- HAZAËL-MASSIEUX, Guy, *Phonologie et phonétique du créole de la Guadeloupe* (thèse de doctorat, Université de Paris-Sorbonne Nouvelle), 1972.
- HAZAËL-MASSIEUX, Guy, « Description des personnes et classement ethnique en Guadeloupe », *Recherches sur le français parlé*, n° 1, 1977, p. 261-273.
- HAZAËL-MASSIEUX, Marie-Christine, *Textes anciens en créole français de la Caraïbe. Histoire et analyse*, Paris, Publibook, 2008.
- HAZAËL-MASSIEUX, Marie-Christine, *Les créoles à base française*, Paris, Ophrys, 2011.
- HOLM, John A., « Semi-creolization », *Degrees of Restructuring in Creole Languages*, éd. Ingrid NEUMANN-HOLZSCHUH et Edgar W. SCHNEIDER, Amsterdam, John Benjamins, 2001, p. 19-40.
- HOUDAILLE, Jacques, « Le peuplement de la Guadeloupe au XVIII^e siècle », *Population*, n° 29.1, 1974, p. 144-146.
- HOUDAILLE, Jacques, « Le métissage dans les anciennes colonies françaises », *Population*, n° 36.2, 1981, p. 267-286.
- JABERG, Karl / Jakob JUD, *Der Sprachatlas als Forschungsinstrument*, Halle, Niemeyer, 1928.

- JAHAM, Marie-Reine de, *La grande Béké*, Paris, Robert Laffont, 1989 (film télévisé d'Alain Maline, 1997).
- JOHNSON, Howard / Karl WATSON, *The White Minority in the Caribbean*, Kingston, Randle, 1998.
- KLINGLER, Thomas, « Français cadien, créole des Blancs et créole des Noirs en Louisiane », *Français d'Amérique. Variation, créolisation, normalisation. Actes du colloque : 'Les français d'Amérique du Nord en situation minoritaire'*, éd. Patrice BRASSEUR, Avignon, CECAV, 1998, p. 205-216.
- KODA, Maïté, « Nouveau rebondissement dans l'affaire Huyghues-Despointes », <http://www.francetv.fr/>, 01/03/2013 : <http://www.la1ere.fr/2013/03/01/nouveau-rebondissement-dans-l-affaire-huyghues-despointes-17993.html>.
- KOVÁTS-BEAUDOUX, Édith, *Les Blancs Créoles de la Martinique. Une minorité dominante*, Paris, L'Harmattan, [1969] 2002.
- LABOV, William, *The Social Stratification of English in New York*, Cambridge, University of Cambridge Press, [1966] 2006.
- LAFLEUR, Gérard, *Saint-Claude. Histoire d'une commune de Guadeloupe*, Paris, Karthala, 1993.
- LAFLEUR, Gérard, *Les Libanais et les Syriens de Guadeloupe*, Paris/Saint-Claude, Karthala/Le Phénicien, 1999.
- LARA, Oruno, *La Guadeloupe dans l'Histoire*, Paris, L'Harmattan, [1921] 1999.
- LASSERRE, Guy, *La Guadeloupe*, tome 1: *la nature et les hommes*, Bordeaux, U.F.I., 1961.
- LEFEBVRE, Gilles, « Français régional et créole à Saint-Barthélémy (Guadeloupe) », *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques*, éd. Émile SNYDER / Albert VALDMAN, Québec, Presses de l'Université Laval, 1976, p. 122-146.
- LEIRIS, Michel, *Contacts de civilisations en Martinique et en Guadeloupe*, Paris, Gallimard, 1955.
- L'ESTRAC, Jean-Claude de, *L'île Maurice racontée à mes petits-enfants*, Port-Louis, Le Printemps, 2009.
- LEVILLAIN, Henriette, « Introduction », *Mémoires de Békées*, éd. Élodie DUJON-JOURDAIN / Renée DORMOY-LÉGER, Paris, L'Harmattan, 2002, p. vii-xxiii.
- LUDWIG, Ralph *et al.*, *Dictionnaire créole-français*, Maisonneuve et Larose, Éditions Jasor, 2002.
- LUDWIG, Ralph / Hector POULLET / Florence BRUNEAU-LUDWIG, « Le français guadeloupéen », *À l'arpenteur inspiré. Mélanges offerts à Jean Bernabé*, éd. Raphaël CONFIANT / Robert DAMOISEAU, Matoury, Ibis Rouge Éditions, 2006, p. 155-173.
- LYCHE, Chantal / Kathrine Asla ØSTBY, « Le français de la haute bourgeoisie parisienne : une variété conservatrice ? », *Phonologie, variation et accents du français*, éd. Jacques DURAND / Bernard LAKS / Chantal LYCHE, Londres, Hermès, 2009, p. 203-230.
- MAHER, Julianne, « Créole et patois à Saint-Barthélémy : diversité linguistique dans une population homogène », *Études créoles*, n° 13.1, 1990, p. 45-55.
- MAM LAM FOUCK, Serge, « Les sociétés créoles des départements français d'Amérique et le fait esclavagiste : une laborieuse reconnaissance », *Journal des africanistes*, n° 70.1/2, 2000, p. 145-171.
- MICHAUX-VIGNES, Gustave, *Couleur de peau et parenté chez les « Blancs-Matignon » de la Guadeloupe : entre réel et imaginaire*, 1995 (Mémoire de maîtrise, Université de Paris X - Nanterre ; <http://www.lameca.org/dossiers/matignon/>).

- MICHELOT, Isabelle, « Du Neg nwe au Beke Goyave, le langage de la couleur de la peau en Martinique », *Constellations francophones*, n° 7, 2007 (http://www.publiforum.farum.it/ezone_articles.php?art_id=53).
- NEUMANN, Ingrid, « Le créole des Blancs en Louisiane », *Études Créoles*, n° VI/1-2, 1983, p. 63-78.
- PERSE, Saint-John, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1972 (coll. La Pléiade).
- PETITJEAN ROGET, Jacques, *La société d'habitation à la Martinique, un demi-siècle de formation, 1635-1685*, thèse non publiée, Paris VII, 1978.
- PIVOIS, Marc, « Couleur béké », *Libération*, 11/08/2000.
- POIRIER, Claude, « Créoles à base française, français régionaux et français québécois : éclairages réciproques », *Revue de linguistique romane* 43, 1979, p. 400-425.
- PRAAT = <http://www.fon.hum.uva.nl/praat/>.
- PRUDENT, Lambert-Félix, « Diglossie et interlecte », *Langages*, n° 6, 1981, p. 13-38.
- PUSTKA, Elissa, *Phonologie et variétés en contact. Aveyronnais et Guadeloupéens à Paris*, Tübingen, Narr, 2007a.
- PUSTKA, Elissa, « Le mythe du créole L1 », *Romanistisches Jahrbuch*, n° 57, 2007b, p. 60-83.
- PUSTKA, Elissa, « Französisch-Kreol-Kontinuum in Guadeloupe ? – eine Analyse von 82 Colombo-Rezepten », *Dynamik romanischer Varietäten außerhalb Europas. Alte und Neue Romania im Dialog*, éd. Silke JANSEN / Haralambos SYMEONIDIS, Frankfurt am Main *et al.*, Peter Lang, 2009a, p. 47-65.
- PUSTKA, Elissa, « PFC et la phonologie du français en Vendée », *Phonologie, variation et accents du français*, éd. Jacques DURAND, Bernard LAKS et Chantal LYCHE, Londres, Hermès, 2009b, p. 307-335.
- PUSTKA, Elissa, « Conversation à Petit-Canal (Guadeloupe) : la fête de Noël », *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour l'enseignement*, éd. Sylvain DETEY *et al.*, Paris, Ophrys, 2010.
- PUSTKA, Elissa, « L'accent méridional : représentations, attitudes et perceptions toulousaines et parisiennes », *Lengas*, n° 69, 2011, p. 117-152.
- PUSTKA, Elissa, « Le caméléon dans la jungle sonore : variations du r en Guadeloupe », *Le français dans les Antilles : études linguistiques*, éd. André THIBAUT, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 271-311.
- PUSTKA, Elissa, *Expressivität – eine kognitive Theorie und ihre Anwendung auf die Versprachlichung von Quantität in der Romania*, thèse d'habilitation non publiée, université de Munich, 2013a.
- PUSTKA, Elissa, « 'Les Noirs chantent, les Blancs chantent et roulent, et les Indiens chantent avec une petite voix aiguë' – Représentations et perceptions des accents français en Guadeloupe », *La variation du français dans les espaces créolophones et francophones*, tome II, éd. Gudrun LEDEGEN, Paris, L'Harmattan, 2013b, p. 97-113.
- PUSTKA, Elissa, « Was ist Expressivität ? », *Emotionen, Expressivität, Emphase*, éd. Elissa PUSTKA / Stefanie GOLDSCHMITT, Berlin, Erich Schmidt Verlag, à paraître.
- RAMPTON, Ben, « Language Crossing and the Problematisation of Ethnicity and Socialisation », *Pragmatics* 5.4, 1995, p. 485-513.
- SMERALDA-AMON, Juliette, *La racisation des relations intergroupes ou la problématique de la couleur. Le cas de la Martinique*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- SMERALDA, Juliette, *L'Indo-antillais entre noirs et békés*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- STEIN, Peter, *Kreolisch und Französisch*, Tübingen, Niemeyer.
- TELCHID, Sylviane, *Dictionnaire du français régional des Antilles. Guadeloupe, Martinique*, Paris, Bonneton, 1997.

- THIBAUT, André, « Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais », *Revue de linguistique romane* 72, 2008, p. 115-156.
- THIBAUT, André, « Français d'Amérique et créoles / français des Antilles : nouveaux témoignages », *Revue de linguistique romane* 73, 2009, p. 77-137.
- THUROT, Charles, *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle d'après les témoignages des grammairiens*, vol. 2, Paris, Imprimerie Nationale, 1883.
- TOUMSON, Roger, « 'Blancs créoles' et 'Nègres créoles'. Généalogie d'un imaginaire colonial », *Créoles dans la Caraïbe*, éd. Alain YACOU, Paris, Karthala, 1996.
- TRUDGILL, Peter, « Sex, covert prestige and linguistic change in the urban British English of Norwich », *Language in Society*, n°1.2, 1972, p. 179-195.
- VALDMAN, Albert, « La créolisation dans les parlers franco-créoles », *Langue française*, n° 37, 1978, p. 40-59.
- VINTILA-RADULESCU, Iona, « Français créole et français canadien », *Phonétique et linguistique romanes, mélanges offerts à M. Georges Straka*, Strasbourg, Société de linguistique romane, 1970, p. 353-359.
- WACHS, Sandrine, *Le relâchement de prononciation en français parlé en Île-de-France : analyses linguistique et sociolinguistique par générations*, thèse de doctorat, Université de Paris X–Nanterre, 1997.